

Gerhard, Eduard

Sur les monumens figurés existant actuellement en Grèce Lettre adressée à
M. Bunsen ...

Rome 1837

Arch. 60 I

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10256806-6

Copyright

Das Copyright für alle Webdokumente, insbesondere für Bilder, liegt bei der Bayerischen Staatsbibliothek. Eine Folgeverwertung von Webdokumenten ist nur mit Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek bzw. des Autors möglich. Externe Links auf die Angebote sind ausdrücklich erwünscht. Eine unautorisierte Übernahme ganzer Seiten oder ganzer Beiträge oder Beitragsteile ist dagegen nicht zulässig. Für nicht-kommerzielle Ausbildungszwecke können einzelne Materialien kopiert werden, solange eindeutig die Urheberschaft der Autoren bzw. der Bayerischen Staatsbibliothek kenntlich gemacht wird.

Eine Verwertung von urheberrechtlich geschützten Beiträgen und Abbildungen der auf den Servern der Bayerischen Staatsbibliothek befindlichen Daten, insbesondere durch Vervielfältigung oder Verbreitung, ist ohne vorherige schriftliche Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig und strafbar, soweit sich aus dem Urheberrechtsgesetz nichts anderes ergibt. Insbesondere ist eine Einspeicherung oder Verarbeitung in Daten systemen ohne Zustimmung der Bayerischen Staatsbibliothek unzulässig.

The Bayerische Staatsbibliothek (BSB) owns the copyright for all web documents, in particular for all images. Any further use of the web documents is subject to the approval of the Bayerische Staatsbibliothek and/or the author. External links to the offer of the BSB are expressly welcome. However, it is illegal to copy whole pages or complete articles or parts of articles without prior authorisation. Some individual materials may be copied for non-commercial educational purposes, provided that the authorship of the author(s) or of the Bayerische Staatsbibliothek is indicated unambiguously.

Unless provided otherwise by the copyright law, it is illegal and may be prosecuted as a punishable offence to use copyrighted articles and representations of the data stored on the servers of the Bayerische Staatsbibliothek, in particular by copying or disseminating them, without the prior written approval of the Bayerische Staatsbibliothek. It is in particular illegal to store or process any data in data systems without the approval of the Bayerische Staatsbibliothek.

(Arch.)

60

ℓ

Arch.

60 £

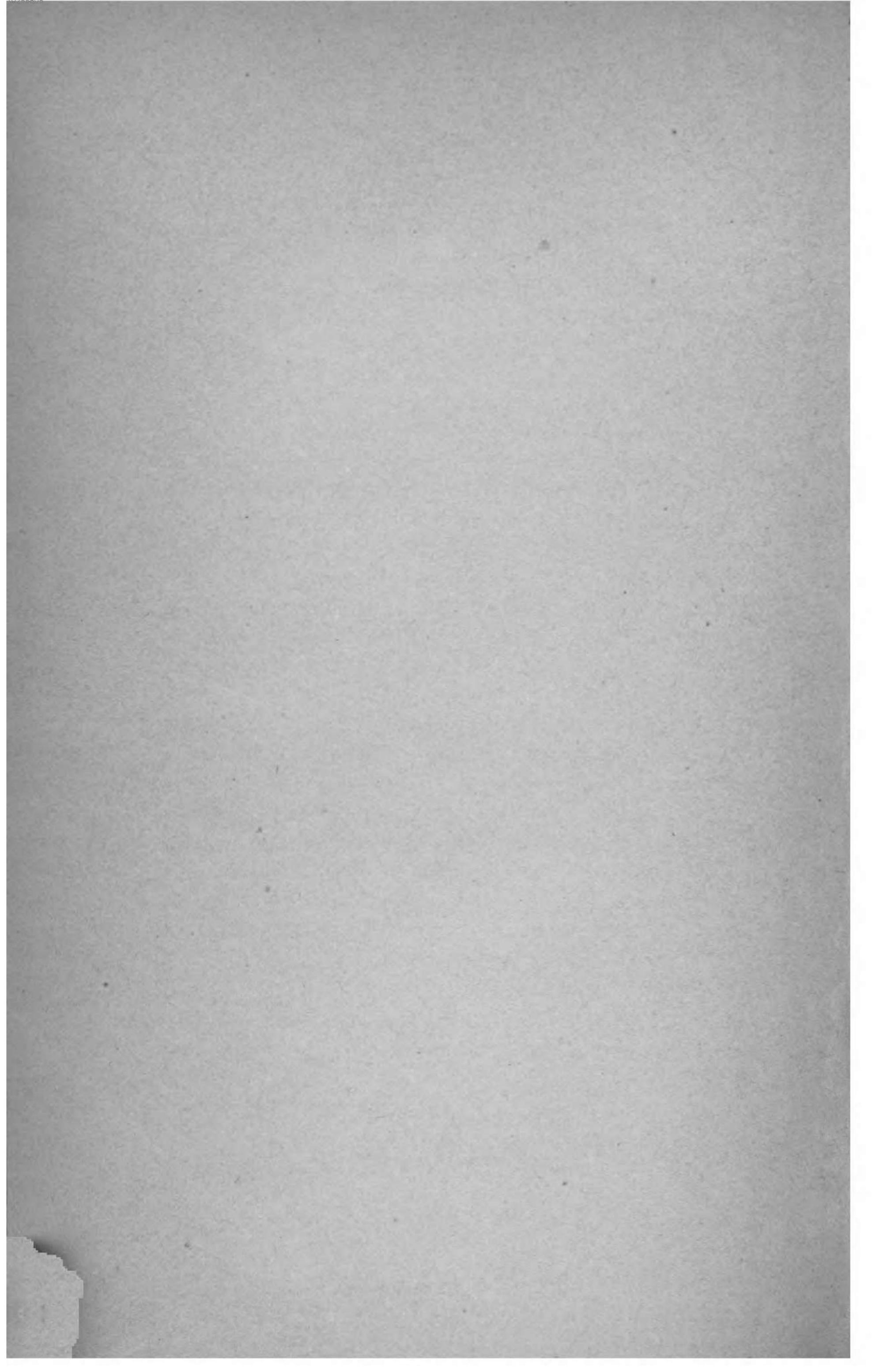
Geshard

<36611632560011



<36611632560011

Bayer. Staatsbibliothek



SUR

LES MONUMENS FIGURÉS

EXISTANT ACTUELLEMENT EN GRÈCE.

LETTRE ADRESSÉE A M. BUNSEN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE

PAR

M. ÉD. GERHARD.



ROME 1837.



EXTRAIT DU VOL. IX DES ANNALES DE L'INSTITUT
DE CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE.



Je viens de retourner de la Grèce. Heureux d'avoir mis pied sur son sol classique et d'avoir atteint sous bien des rapports le but de mon voyage, je m'occupe d'en rassembler les notices, et je m'empresse d'en faire part à l'Institut archéologique, devenu depuis une série d'années le centre des recherches sur les monumens de l'antiquité classique. Par cette raison, c'est à Vous, Monsieur et cher collègue, que j'adresse les remarques suivantes, sur plusieurs monumens de la Grèce plus ou moins inconnus; veuillez bien les agréer comme un nouveau témoignage du dévouement que je conservai toujours pour Votre personne, pour la ville éternelle, centre de Votre activité, et pour l'Institut archéologique soutenu par Vos soins d'une manière éminente.

Durant une trop longue époque, la Grèce, malgré les lumières qu'elle offrait à l'Europe savante dans les souvenirs de sa gloire passée, n'était cependant que peu accessible elle-même aux recherches de ceux qui désiraient approfondir sur l'emplacement des lieux classiques la connaissance de ses monumens. Maintenant l'époque d'une occupation barbare ayant cédé à l'administration d'un Gouvernement doux et éclairé, un pèlerinage animé commence à s'établir pour chercher dans les terres de l'ancienne Grèce les plus infaillibles clefs de son histoire et de sa science, et les plus incontestables documens de son art. C'est là, où la nature, même sans monumens, nous explique la force des anciennes capitales et les mystères de ses sanctuaires; c'est là, où les ruines des temples d'Athènes

et quelques autres ne manquent pas de frapper l'observateur par la grandeur des temps passés et par la perfection de leur architecture ; c'est là, où l'on se flatte de rencontrer à chaque pas, comme en Italie, quelque reste remarquable d'ancienne sculpture ou d'autres monumens des arts du dessin.

Je m'arrête aux reflexions que ce dernier égard me fait naître. La richesse des productions d'art de l'ancienne Grèce est si renommée, les monumens de toute sorte transférés de la Grèce dans les musées et cabinets de l'Europe sont si surprenants, enfin les relations sur les monumens figurés existant en Grèce sont si peu détaillées, qu'un archéologue voyageant en Grèce ne saurait renoncer à l'espoir de rencontrer dans plusieurs parties de ce pays et surtout à Athènes des matériaux nombreux et remarquables pour l'avenir d'un futur musée national hellénique. Pourquoi donc ne se propose-t-on pas de faire à ceux qui retournent de la Grèce, les mêmes questions normales, qu'on adresse ordinairement aux voyageurs des sites classiques de l'Italie, sur les fouilles, les monumens de propriété publique, les petites collections formées par des amateurs particuliers ? De pareilles questions ne peuvent s'appliquer à l'état actuel de la Grèce. Ses terres ont été trop peu cultivées pour conduire à beaucoup de découvertes accidentelles ; elles manquaient de villes, d'édifices et de places pour conserver les monumens existant sur terre ; les fouilles heureuses faites dans le courant de notre siècle et les collections établies en même temps ont plutôt servi à enlever à la Grèce les monumens découverts qu'à lui procurer des souvenirs permanents : voilà assez de raisons pour ne pas être en droit de supposer l'existence de beaucoup de monumens d'art en Grèce. Néanmoins on en trouvait dispersés par le pays, et la réunion de ces monumens isolés, ainsi que les résultats des dernières fouilles, fournissent assez de matériaux pour mériter notre attention.

On ne fait que rendre hommage à la vérité, en affirmant, qu'à peine la Grèce actuelle voyait-elle garantie son indépendance, la conservation de ses anciens monumens fut

considérée comme un devoir sacré et indispensable. Les tombeaux découverts en Égine en 1827 et 1828 (1) l'engageaient à conserver dans un endroit public les objets antiques extraits de ces tombeaux. Successivement, suivant les dispositions du comte Capodistrias, la petite collection de ces monumens funéraires, consistant surtout en terres cuites, fut augmentée par les monumens dispersés en plusieurs endroits de la Grèce, à Thyrée, Mégare, Délos et ailleurs, de sorte que, vu le nombre considérable des objets qui se trouvent encore réunis en deux grands appartemens de l'École militaire d'Égine, on est autorisé de parler d'un musée d'antiquités établi à Égine. Quelques années après, depuis qu'Athènes fut déclarée la capitale du nouveau royaume grec, le noble zèle du gouvernement fit établir incessamment des fouilles bien propres à enrichir les dépôts archéologiques: tant le temple de Thésée qu'une mosquée et plusieurs appartemens sur l'Acropole furent destinés à recevoir les monumens nouvellement trouvés dans les fouilles de l'Acropole et du Pirée, ainsi que ceux qu'on jugea à propos d'y transporter d'autres endroits d'Athènes et d'autres parties de la Grèce (2). Aux remarques que j'ai pu faire examinant ces collections publiques établies à Athènes et Égine, se joignent d'autres à l'occasion des monumens d'autres localités, et c'est en rattachant les unes aux autres que j'espère atteindre mon but actuel, savoir de Vous offrir dans les feuilles suivantes un coup d'œil, quelque rapide qu'il soit, sur les monumens figurés existant actuellement en Grèce.

(1) *Bullettino dell' Instituto archeol.* 1839, p. 122 seqq.

(2) Une grande partie de ces monumens se trouve mentionnée avec les détails de leur découverte dans les relations que M. Ross a données dans le *Journal de M. Schorn* (*Kunstblatt* 1835, n. 20. 27. 31. 45. 76-80 etc.), contemporainement aux fouilles sous sa direction et à l'établissement des dépôts archéologiques d'Athènes. Je me rapporte également à l'aperçu des recherches et des découvertes archéologiques faites en Grèce dès 1832 jusqu'à 1836, donné par le même savant dans mon *journal archéologique* (*Archäol. Intell. Bl.* 1837).

STATUES.

Je parlerai d'abord des monumens de sculpture, tant statues que bas-reliefs. Quant aux statues de marbre, qu'on conserve maintenant à Athènes, il y en a surtout quelquesunes de style archaïque, qui réclament de préférence l'attention de l'archéologue. Je me trouvai surtout frappé à la vue d'une statue de *Minerve* assise, de grandeur naturelle, qu'on voyait autrefois parmi les décombres de l'enceinte de l'Acropole; maintenant elle est transférée à l'entrée du grand emplacement des fouilles actuelles. Nous la connaissions auparavant, mais d'une manière trop imparfaite, par une esquisse de Sir William Gell (1). La déesse est vêtue d'un long chiton jusqu'aux pieds; un péplos onduleux est jeté par-dessus et va jusqu'aux genoux. La poitrine en outre est couverte de l'égide, qui se compose d'une peau actuellement lisse et dont les extrémités pointues montrent des ouvertures, probablement destinées pour recevoir des serpens de bronze. Au milieu de cette peau on remarque un disque assez relevé, destiné sans doute à l'image de la tête de Méduse à traits coloriés, ornement usuel de l'égide. Les cheveux retombent en grandes masses sur le dos, de sorte qu'ils touchent presque les hanches; de longues tresses descendent aussi sur la poitrine. Le trône, sur lequel la déesse est placée, montre également des trous, tant dans son coussin que dans son dossier recouvert; tous ces trous devaient servir pour y faire entrer des ornemens de métal. Les pieds de cette statue sont couverts de sandales. Elle est privée de sa tête et de la partie inférieure de ses bras; néanmoins ses proportions et l'exécution soignée de la draperie suffisent pour considérer cette statue comme un monument très remarquable du style hiératique. On ne peut se dissimuler non plus, que la représentation elle-même n'en a pas moins de

(1) Voy. mon Prodrömus mythologischer Kunsterklärung p. 127, not. 23.

tîtres à notre estime. A ce propos il faut se rappeler la rareté des statues assises de Minerve en marbre, et l'affinité qu'elles ont avec les figures, assez fréquentes dans les tombeaux attiques, d'une déesse assise couverte d'un nimbe ou polos et distinguée quelquefois par la face du Gorgonion peinte sur sa poitrine. Il est même vraisemblable, qu'on possède dans ces figures figulines des répétitions d'une image particulièrement sacrée de Minerve, et que cette image ne pouvait guère être que celle de Minerve Poliade, déesse vénérée dans la cérémonie du peplos et d'autres cérémonies mystérieuses, déesse, qui paraît avoir eu son épithète tant comme protectrice de la ville (*πόλις*), que comme déesse céleste, et d'avoir été signalée comme telle par le nimbe (*πόλος*) de sa tête (1). J'ai remarqué ailleurs (2) que l'idole adoré jadis dans le temple de Minerve Poliade devait être fait en bois, et sous des formes très archaïques, de sorte que ni son culte particulièrement attique ni son apparence peu raffinée n'engageaient guère à en faire des répétitions à l'aide des moyens de l'art avancé et des matières plus précieuses. Toutefois un tel type nous est resté, précieux et comme répétition de celui de la Minerve Poliade en marbre et comme statue jadis consacrée dans un temple athénien du même culte solennel : c'est la statue mutilée que nous venons de décrire.

Deux autres statues archaïques d'un même type, probablement d'un *Apollon*, attirent maintenant notre attention : c'est le type d'un jeune homme nu et debout en position raide, les bras serrés aux hanches. Nous avons ce type d'abord dans une statue de grandeur naturelle, qui est complète à l'exception de la partie inférieure dès la moitié des cuisses, et dans une autre plus petite; la première vient de Théra, l'autre de Naxos, et une troisième de grandeur colossale, mais pas encore achevée, se trouve, selon la notice de M. Ross (3),

(1) Voyez mon *Prodromus myth.* Kunsterkl. p. 120.

(2) *Prodromus* l. c.

(3) *Kunstblatt* 1836, n. 12.

encore dans les latomies de Naxos. Quoique il n'y ait aucun indice que ces statues représentent un Apollon, le type cependant, que plusieurs répétitions nous font connaître comme un type célèbre de l'antiquité, ne peut guère mieux convenir à un autre dieu qu'à celui-ci; sa chevelure surtout répond parfaitement à celle du dieu pythien. Elle tombe sur le dos en longues tresses; sur le front elle est arrangée en petites boucles; il y a un diadème par-dessus. L'arrangement de ces statues et la sévérité de leur exécution nous rappelle au premier coup d'œil les différentes répétitions de l'Apollon de Canachus, qui supporte un chevreuil dans sa main; cependant il paraît bien que les statues, dont nous parlons, étant d'une proportion plus svelte et d'une exécution plus raide, formeront, à la suite de recherches et de comparaisons ultérieures, une série toute à elles, en représentant un caractère moins raffiné et peut-être particulièrement dorique vis-à-vis des manières soignées du style hiératique (et peut-être particulièrement ionique et attique), qu'on remarque dans les autres statues archaïques d'Apollon jusqu'à présent connues.

Le torse d'une figure assise, mâle et héroïque, conservé au magasin de l'Acropole, appartient aux précieux débris de la meilleure époque; cependant comme il n'en reste que le corp, penché vers la droite, et la cuisse droite, je n'oserais hasarder des conjectures sur l'ancien état de ce beau fragment. Sans même m'arrêter à quelque autre fragment de distinction (1), j'engage ceux qui aiment connaître les monumens de sculpture les plus remarquables existant en Grèce, de ne pas oublier la statue colossale du *lion* jadis placée et encore visible sur le champ de bataille de Chéronée. Si un jour cette statue sera restaurée à l'aide de ses fragmens dispersés et ensevelis, (et peut-être en manque-t-il moins qu'il ne paraît), on pourra mieux qu'à présent

(1) Voyez ce que M. Ross a remarqué sur plusieurs fragmens statuaires du fronton du Parthénon, qui se trouvent encore à Athènes, dans le journal *Kunstblatt* 1835, n. 27.

apprécier le mérite de sa sculpture ; toutefois sa tête, qui est très bien conservée, est d'une exécution assez estimable.

La statue d'un héros combattant, conservée au temple de Thésée, et celle d'une femme drapée à l'usage des Canéphores, provenant de Mégare et conservée au dépôt archéologique d'Égine, sont assez remarquables, mais appartiennent probablement à l'époque romaine. Je ne parle des statues dispersées dans la plaine d'Épidaure (1), que pour réduire à la juste valeur les louanges exagérées dont elles ont été quelquefois l'objet ; pour ma part je n'y ai trouvé que des figures couchées à l'instar de celles qui formaient les couvercles des sarcophages à l'usage romain et destinées évidemment au même emploi. Il sera peut-être plus utile de mentionner quelques autres monumens de statues, dont la représentation est rare ou curieuse.

Dans un emplacement, qui paraît mériter beaucoup une fouille exacte et étendue, non loin du temple de Thésée dans la direction de nord-ouest, on voit trois piédestaux d'un édifice dont l'architrave fut soutenue par des Atlantes de sculpture médiocre, mais d'une forme bien remarquable. Parmi les trois figures, qui en restent encore, l'une (tav. d'agg. G), est assez bien conservée pour nous fournir l'idée parfaite de la formation de ces Atlantes, qui représentaient des hommes barbus terminant en serpent au lieu des jambes humaines. Il est généralement connu, que cette forme était employée par convention dans l'ancienne sculpture pour exprimer des Géants ; il serait hasardé de penser à Cécrope ou Erichthée, dont la double formation d'homme et de serpent, relative à leur qualification d'autochthones, n'est assurée peut-être par aucun monument de l'art (2). D'ailleurs il n'est pas sans intérêt de connaître la représentation antique d'un Géant

(1) Gravées dans l'ouvrage de Dodwell vol. II, p. 263.

(2) Je n'en connais aucun exemple outre celui du petit autel du cabinet Dodwell (Venere-Proserpina tav. II, 2. Annal. dell'Inst. II, tav. 5, 7), donné pour Atlas par M. Letronne (Ann. dell'Inst. II, p. 173 suivv.), pour Erichthone par M. Raoul-Rochette dans son Mé-

anguiforme en statue ; nous en connaissions jusqu'ici peut-être seulement en bas-reliefs et en peintures. Mais il y a encore deux autres circonstances plus remarquables : l'une , que la formation animale des Géants ne commence pas déjà aux cuisses dans le monument dont nous parlons, mais seulement aux genoux , de sorte que les deux serpents remplacent parfaitement les deux jambes ; l'autre , que ces statues nous font connaître un édifice public d'Athènes, qui jusqu'à présent était inconnu. Cet édifice devait être consacré , d'après l'emploi des Géants dans une telle étendue architectonique , ou à Jupiter ou à Minerve ; un autel existant tout près, est décoré des attributs de Minerve, en bas-relief, favorise cette dernière opinion. Cependant les notices de Pausanias n'indiquent pas de pareil édifice. On a pensé d'abord à l'édifice des dix éponymes (1); mais, si même une seule statue anguipède s'était trouvée, au lieu des deux, dont la seconde paraît avoir laissé aussi des traces, il serait impossible à croire que le goût raffiné de l'art attique aurait préféré dans une série de statues héroïques de représenter anguipède l'ancêtre des Athéniens, que de lui donner la forme humaine sanctionnée même pour les Géants, par l'usage plus commun et plus ancien des artistes (2). Il n'est pas non plus facile à croire qu'une série de Géants trouvait sa place dans le Héphæstéum ; faut-il donc croire que le célèbre guide d'Athènes ait oublié un des édifices les plus étendus et les plus

moire sur les représentations d'Atlas, et pour un Triton par M. Müller. Pourquoi l'homme anguipède de ce petit bas-relief ne serait-il pas Typhoeus ?

(1) Pausan. I, 5, 12.

(2) Il me sera permis de m'éloigner à cet égard de l'avis donné par mon savant collègue M. Raoul-Rochette. Les Géants, qui soutenaient le temple de Jupiter à Agrigente, sont de forme entièrement humaine, et les nombreuses peintures de vases, soit à figures noires soit à figures rouges, où il y a figurés des Géants, les représentent en forme humaine ; il n'y a que quelques vases du style de la dépravation, qui semblent faire une exception de cet usage.

ornés de cette ville? On doit bien espérer que les fouilles décideront bientôt cette question; en attendant n'oublions pas que les Atlantes en forme de Géants, que nous venons de citer, fournissaient une décoration fort convenable à un édifice quelconque, consacré à la protection particulière de Jupiter ou de Minerve.

Plusieurs images d'une Minerve représentée d'une manière plus gracieuse qu'héroïque ont été citées par les archéologues pour arriver à une idée approximative de la statue de cette déesse exécutée par Phidias pour les Lemniens et distinguée par l'épithète de Καλλίμορφος, *la belle* (1). Dans le dépôt de monumens sculptés sur l'Acropole il se trouve une statue de la même espèce. Sans prétendre, faute d'indications certaines, qu'elle soit une répétition de la Minerve lemnienne de Phidias, je pense qu'on ne voudrait pas exclure des rapprochemens semblables d'une statue analogue trouvée à Athènes même. La petite statue dont je parle, est représentée debout; l'égide est jetée autour de sa poitrine comme une draperie légère, aussi est-elle décorée d'un collier en forme de rayons, comme la *Minerve dite au collier* du Louvre (2).

Un autre monument, quoique privé presque entièrement de sa partie sculptée, a conservé dans son inscription un témoignage intéressant de son emploi ancien. C'est un *hermès d'Hercule* sans tête et sans le bras droit, qui tenait sans doute une massue et non pas un gouvernail (3). L'inscription, qui s'y trouve, se rapporte à une société d'amis (συμβίωσις φιλία). Après l'explication fort satisfaisante que M. Böckh a donnée de cette inscription (4), on se convaincra facilement de l'usage convenable, que la société avait fait d'une figure d'Hercule, dieu protecteur des gymnases et de toute jeunesse vigoureuse, pour y tracer le document de leur

(1) Böttiger, *Andeutungen* p. 85. *Mon Prodrômus* p. 147, not. 21.

(2) *Antiques du Louvre* n. 192.

(3) C'est ce que j'avais déjà observé dans le *Bulletin de l'Institut* 1832, p. 36, not.

(4) *Bulletin de l'Institut* l. c.

union. Un monument de la même forme des hermès, qui existe au dépôt des antiques de Sparte (1), est également instructif pour l'usage de cette classe de monumens. Il nous enseigne, d'abord qu'en Grèce on suivait quelquefois l'usage romain de décorer les tombeaux par des portraits statuaire, en suite que la forme des hermès, généralement introduite dans ces endroits consacrés au dieu du commerce et de la palestres, fut également appliquée quelquefois dans les lieux où on adorait Mercure dans sa qualité de guide infernal, (Psychopompos).

Je ne me dispenserai pas de mentionner encore, à cause de son type rare et peu connu, un petit monument non achevé, qui par les soins de MM. Ross et Schaubert fut transporté de Salamine dans le dépôt du temple de Thésée. C'est une image de la déesse infernale Hécate. Sa tête tri-forme, surmontée d'un seul calathus, est placée sur un fût rond; cette représentation assez fréquente se trouve ornée, autour du fût, d'un bas-relief de trois femmes, qui les mains jointes exécutent une danse en honneur de la déesse. On peut reconnaître dans ce groupe les trois Graces ou mieux les trois Heures; ce qui n'empêchait pas les anciens d'y rattacher un sens mystique en y reconnaissant l'ensemble des grandes divinités dans la réunion de Minerve, Diane et Vénus (2).

BAS-RELIEFS.

Après avoir décrit les statues, qui me paraissent les plus curieuses parmi celles qu'on conserve actuellement en Grèce, je m'en vais noter ce que j'ai trouvé de plus remarquable dans la classe des bas-reliefs. Il y en a de toute espèce; je distingue surtout les bas-reliefs d'architecture, ceux de décoration architectonique et d'usage votif, enfin les bas-reliefs funèbres, soit de forme grecque soit romaine.

(6) Avec l'inscription: ΠΠΟΤΟΝΙΚΙΑ ΧΑΙΠΕ.

(7) Voy. mon Prodrômus mythologischer Kunsterklärung p. 91, not. 100c.

1. J'appelle *bas-reliefs d'architecture* ceux qui étaient employés autrefois pour faire part d'édifices, notamment les métopes et les frises. Cette classe ayant servi au but le plus noble, renferme aussi les monumens les plus distingués sous le rapport de l'art; c'est cette classe aussi, qui a souffert l'enlèvement toujours avide et quelquefois barbare des amateurs étrangers, et dont il faut estimer d'autant plus chaque débris laissé sur place, et apprécier chaque découverte nouvelle. C'est principalement aux dernières fouilles de l'Acropole qu'on est redevable de plusieurs monumens de ce genre, savoir de plusieurs bas-reliefs du Parthénon qui étaient échappés aux recherches des commissionnaires de Lord Elgin, et de ceux qui ornaient le gracieux temple de Niké Aptéros, dont la découverte est des plus heureuses de nos jours. Une description détaillée de ces monumens devient inutile, non seulement par les rapports des fouilles soigneusement donnés par M. Ross, directeur des fouilles mêmes, et par d'autres savants (1), mais surtout par la publication prochaine de ces découvertes, préparée par M. Ross et les habiles architectes MM. Schaubert et Hausen. Toutefois je ne m'abstiendrai pas d'une mention générale de ces précieux restes d'ancienne sculpture, les plus précieux peut-être qu'on conserve actuellement dans les dépôts d'Athènes.

Les *sculptures du Parthénon* dernièrement retrouvées consistent surtout en plusieurs pièces de la frise; seulement une métope s'est encore trouvée, représentant le combat d'un Centaure avec un Lapithe. Quant aux bas-reliefs de la frise, le plus remarquable qu'on ait trouvé, est un fragment de la réunion des dieux qu'on avait déjà connu par les dessins de Carrey, mais qu'on cherche envain parmi les sculptures de la même frise transportées en Angleterre. C'est un bas-relief de trois figures, faisant partie des douze divinités assises. On y voit un homme barbu, un autre imberbe et une

(8) Ross, Kunstblatt 1835, n. 76. 77. Kramer, Bull. de l'Institut 1835, p. 113 suivv. Archäolog. Intelligenzblatt 1835, p. 70.

femme assise, qui dans le dessin de Carrey est suivie des figures d'Aphrodite assise, et du dieu Éros qui est debout. Dans l'explication de Visconti ces trois figures de l'original retrouvé sont nommées Poseidon, Thésée et Agraulos; M. Müller a préféré de substituer Erechthée à Thésée, et de donner Peitho pour voisine à Vénus au lieu d'Agraulos (1). Il faut cependant observer que ni l'une ni l'autre de ces dénominations est certaine. M. Ross a déjà fait attention aux traces métalliques d'un accessoire donné à la figure du milieu de ce bas-relief, qui lui y firent supposer la lyre d'un Apollon (2); dans ce cas les deux personnages en question seraient Apollon et Artémis. Du reste l'original actuellement retrouvé de ces trois figures est un peu mutilé, quoique elles se trouvent entières dans le dessin de Carrey; il y manque la partie inférieure du bras gauche du dieu imberbe et le coude de la déesse.

Deux autres bas-reliefs fort beaux et remarquables appartiennent à la procession du sacrifice panathénaïque; sur l'un on voit représentés deux taureaux conduits pour être immolés, et sur l'autre trois femmes hydrophores. Un quatrième bas-relief, également relatif aux solennités panathénaïques, représente six hommes en conversation; ce bas-relief est d'une exécution moins parfaite. Il y a en outre trois ou quatre fragmens appartenant à la suite des éphèbes montés sur leurs chars et accompagnés par des femmes; la plupart cependant de ces fragmens ont considérablement soufferts.

Mais il y a d'autres monumens également détachés de l'ancienne architecture de l'Acropole et pareillement ressortis dernièrement de son sol; il y en a d'autres, dont la conservation dans les parties, qui nous restent, est plus parfaite, et dont l'attrait surpasse même celui de ces dernières découvertes du Parthénon. Je parle des fragmens de *sculpture du temple de Niké Aptéros*, et surtout des deux grands bas-reliefs de ce temple; j'ose les préférer aux monumens que

(1) Müller, Denkmäler der alten Kunst. Taf. XXIV, 115g.

(2) Kunstblatt 1836, n. 60, p. 250.

je viens de citer, parce que, outre les avantages de la même époque classique des arts, ils se distinguent par une exécution plus raffinée, et parce que d'ailleurs ils appartiennent à un ensemble de sculptures, qui jusqu'à présent nous était inconnu. L'un de ces bas-reliefs, représentant deux Victoires occupées à dompter un taureau de sacrifice, est l'original d'une composition qui a été souvent admirée dans les deux ou trois répétitions du même ensemble, qui nous restaient jusqu'à présent (1). L'autre, qui est celui d'une Victoire occupée à nouer ses sandales, est considéré par tous les observateurs comme une des plus gracieuses conceptions de l'art grec; l'exécution ainsi que la conservation de cette charmante figure ne le cèdent point au mérite de l'invention. Il y a encore trois grands fragmens de la frise du même temple, laquelle représentait en petites figures une réunion de divinités, ainsi que des combats de Grecs et de Barbares; malheureusement ces précieux restes sont trop mutilés pour donner une idée satisfaisante de l'ensemble.

Si peut-être il y a quelque autre bas-relief encore au nombre de ceux qu'on conserve à Athènes, auquel on puisse attribuer le même noble emploi d'avoir fait part de l'architrave d'un ancien édifice (classe de monumens qui est nullement nombreuse), une grande planche carrée de marbre, actuellement placée à l'entrée de l'Acropole, pourra prétendre de préférence à une telle distinction. On y voit représentée une *femme, qui est montée sur un char* à deux roues et qui tient les brides pour le diriger. Il n'y a que les roues qui soient conservées de cette voiture, tandis que la figure de la femme est entière. Elle est vêtue d'une robe longue, dont la partie inférieure est rejetée par le souffle du vent; la manière, dont cette draperie est traitée, ainsi que les proportions et l'expression de toute la figure, font témoignage de l'époque du style archaïque, à laquelle ce précieux

(1) Mus. Pio-Clem. V, 9. Beschreibung von Rom. II, p. 158 suivv. Archäolog. Intelligenzblatt 1835, p. 71, not.

monument appartient. D'après les dimensions du marbre il paraît bien aussi avoir fait part d'une frise ; le choix et la signification du sujet est facile à expliquer, en lui comparant les semblables processions de chars sur la frise du Parthénon (1).

2. J'avais noté, comme une seconde classe de bas-reliefs, *ceux qui jadis appartenaient à la décoration des édifices et surtout des temples*. Les autels et les fontaines d'eau lustrale, les trépieds, les vases et les sièges, enfin les objets votifs de toute espèce appartiennent à cette classe, qui avait en général la même destination que les édifices et doit même les avoir précédés. Il est peu surprenant que la plupart des bas-reliefs, qui nous sont restés de cette classe de sculptures, se réduisent surtout aux choses votives ; cependant quelque autel champêtre s'est conservé (je me rappelle surtout un qui représente les déesses éleusiniennes (2), et le nombre des sièges honoraires qui nous restent est même considérable. Ceux qui ont visité dernièrement Athènes, auront été surpris de la quantité de ces trônes, qui se trouvent provisoirement placés devant le temple de Thésée ; il y en a qui contiennent deux places séparées pour deux personnes. Mais le plus beau monument de cette classe, qui existe encore à Athènes, est un trône, qui a les côtés décorés de lions ailés, et son revers montre une Victoire qui tient les fleurs d'un grand ornement et qui finit elle-même dans une fort belle arabesque. Ce modèle d'élégance attique fut dernièrement trouvé dans les décombres de l'Acropole (3).

Passons aux *bas-reliefs votifs*. Il n'y a aucune classe de monumens grecs, qui contienne des morceaux d'un mérite aussi varié pour l'art comme celle-ci ; toutefois il n'y manque pas non plus des objets de valeur. Je nomme à ce titre un grand bas-relief placé à l'entrée de l'Acropole ; il représente debout un individu enveloppé dans son manteau et, après un long

(1) Müller, Denkmäler d. a. K. XXIV, 117.

(2) Cet autel se trouve dans la petite église de Kalandri sur le chemin d'Athènes au mont Pentèle ; je me propose d'en publier le dessin.

(3) Kunstblatt 1836, n. 60.

intervalle qui est resté vide, un groupe qui paraît déterminer le rapport de toute la composition avec les jeux choragiques. C'est un *Silène* de proportions plus petites que celles de l'homme enveloppé; il est penché pour lever un trépied de la base à trois marches, sur laquelle ce meuble est posé; il va le mettre sur ses épaules, probablement pour offrir le trépied au personnage enveloppé, qui, selon toute apparence devait recevoir par cette offre le prix des jeux choragiques. J'observe que ce petit groupe est assez mutilé; cependant l'existence du trépied n'est pas douteuse.

Je ne m'arrêterai pas à décrire plusieurs petits bas-reliefs votifs; il y en a surtout où l'on voit la déesse protectrice d'Athènes. On remarque *Minerve* qui donne la main à un de ses protégés, *Minerve* avec un guerrier, *Minerve* assistant à deux personnes qui couvrent une troisième d'un péplos. Quant à deux autres bas-reliefs, qui sont plus considérables et qui se trouvent à Égine, l'un représentant une *Caryatide* et l'autre un *Sphinx* posé d'une manière singulière, il me suffit d'observer qu'ils sont publiés comme vignettes dans le grand ouvrage de l'Expédition française de Morée. Seulement, pour la rareté d'un sujet incontestablement relatif aux mystères, je citerai encore deux bas-reliefs de cette espèce votive. L'un, qui se trouvait autrefois à Thyrée et qui est également conservé à présent au dépôt archéologique d'Égine, représente en plusieurs figures allégoriques, qui ont leurs noms à côté (1), l'idée générale de l'initiation; ce bas-relief fut jadis publié dans les *Annales de l'Institut archéologique* (2). L'autre est un fragment de beau travail, sorti des dernières fouilles sur la partie méridionale du Parthénon; il représente un dieu *Pan* barbu et capripède, assis sur un rocher, et vis-à-vis de lui une femme voilée, sans doute une dévote des Bacchanales et du dieu arcadien. Quant à celui-ci, il sera peut-être curieux à savoir, que dans les dernières années les

(1) ΤΕΛΕΤΗ, ΕΠΙΚΤΗΣΙΣ, ΕΥΘΗΝΙΑ.

(2) *Annali dell'Inst.* vol. I, p. 131 suivv.

environs de Tégée ont également fourni un bas-relief du dieu Pan. Ce monument, qui existe encore dans le village Piali devant une cabane de paysan, représente le dieu de la plus commune manière romaine, avec les attributs du bouc, de la syrinx et du bâton pastoral; il est d'un travail ordinaire, ainsi que le bas-relief d'un lion qui y fut trouvé en même temps.

3. Aucune sorte d'anciens bas-reliefs existe dans un aussi grand nombre que les *bas-reliefs funèbres*. Rome en abonde et les magasins d'Égine et d'Athènes en sont aussi remplis. Malgré les dévastations de cette ville il y en a encore assez qui sont encastrés dans les maisons modernes; d'autres sont dispersés par l'Attique, et les dernières fouilles au Pirée en ont fourni tant, qu'on peut bien garantir un grand nombre de monumens semblables, qui doivent exister encore sous terre. Cette multitude de monumens d'une même classe ne manque pas d'exemples qui dans leurs formes et leurs sujets accusent l'usage et l'esprit de l'art romain; la plupart cependant réunit à ses formes grecques cette noble simplicité qui caractérise à un si haut degré l'art proprement hellénique. La richesse des dépôts d'anciennes sculptures à Athènes et Égine consiste surtout en monumens de ce genre; nous tâcherons d'abord de les caractériser par quelques remarques générales.

A mesure que les monumens funèbres d'usage grec étaient nombreux, les formes et les ornemens des monumens mêmes étaient simples. Si nous exceptons les colonnes, qui se trouvent assez fréquemment en Attique, mais toujours petites, sans ornemens figurés et même coupées au sommet (1), il n'y a, pour les monumens funèbres en sculpture (2), que la forme de la stèle, ainsi que celle des vases, qui lui est assez ana-

(1) En Béotie au contraire M. Ross assure avoir rencontré de petites colonnes de cette espèce, qui finissent dans une sinuosité analogue à la forme du phallus, à l'instar des cippes étrusques.

(2) L'expression grecque, qui indique ces monumens sculptés en général, est celle de l'*épithéma* (ἐπιθήματα τε ἢν στήλη ἐπὶ τοῦ χώματος καὶ Ἡρακλῆς ἐπειργασμένος Paus. VII, 17, 4. Cf. I, 2, 3. 43 extr. VII, 2, 6).

logue, et de plus celle des bas-reliefs votifs exécutés sur des planches qui s'approchent de la forme de la stèle.

On sait que l'expression de la *stèle* ne dit autre chose qu'une planche faite pour être placée debout; une telle planche de marbre, employée à la décoration des tombeaux, était ordinairement assez mince, d'une hauteur très différente, entre un et douze pieds, et d'une largeur qui s'approchait ordinairement de la moitié de sa hauteur. Les stèles d'une telle proportion étaient ordinairement couvertes d'un bas fronton, tandis que celles qui avaient considérablement moins de largeur, étaient couronnées par un antéfixe, qui très souvent était orné de belles fleurs (1). L'espace intérieur de la stèle était généralement destiné à recevoir des ornemens figurés, de sorte que presque tous les monumens semblables qui nous sont conservés, montrent des bas-reliefs, et ceux qui nous paraissent vides, étaient probablement aussi décorés de figures, mais peintes. On est autorisé à établir une telle opinion, depuis que les dernières fouilles du Pirée ont produit quelque stèle, dont la peinture est encore assez distincte; il y en a une surtout qui se conserve au temple de Thésée, où au-dessus d'une inscription (2) on observe le dessin d'une femme assise, qui offre la main à un homme debout devant elle.

Les compositions sculptées sur ces stèles consistent ordinairement en peu de figures, circonstance presque exigée par les proportions hautes et étroites de ces monumens. Cette circonstance et l'emploi tout personnel des stèles donnèrent probablement lieu à un usage qui me paraît avoir été généralement observé dans ces sculptures; c'est qu'on y représente seulement des figures et des groupes d'une signification tout individuelle. Je n'ignore point que les bas-reliefs de plusieurs monumens de ce genre ont été rapportés par des archéologues très habiles à quelque fait mythologique; mais pour donner

(1) Stackelberg, Gräber der Hellenen Taf. 3-6.

(2) Παμμιλος Πρωθω - Τορωναιος Τορωναια.

son suffrage à une explication, quelque ingénieuse qu'elle soit, d'un monument figuré, il faut d'abord s'accorder sur les normes généralement observées dans la classe de monuments, à laquelle il appartient. En examinant la nombreuse série de stèles conservées dans les dépôts d'Athènes et d'Égine (il y en a à peu près une centaine), on ne saurait guère se défendre de croire que l'usage général recherchait pour ces monumens la représentation des individus mêmes auxquels ils étaient dévoués, bien que la ressemblance individuelle des figures, telle qu'on l'observe dans les portraits romains, ne soit jamais devenue d'usage dans les bas-reliefs d'art grec. Ce qu'on voit surtout fréquemment sur le champ principal de ces stèles, c'est une femme assise, sans doute la défunte, qu'on a voulu distinguer comme telle par sa position; elle est entourée d'autres personnages, qui sont ordinairement debout, et qu'on reconnaît facilement pour les individus de sa parenté. Il y a son père ou son époux, il y a leur enfant, il y a très souvent une autre femme, soit sœur ou fille ou mère, qui présente à la femme assise une cassette remplie de cadeaux funèbres. Je dis une *femme* assise, et en vérité il paraît que ces monumens étaient beaucoup plus souvent érigés à la mémoire des femmes qu'à celle des hommes, de sorte qu'il faut demander, par quelle raison particulière ses habitans de l'Attique érigeaient des monumens de la forme de stèle principalement à l'autre sexe? Au lieu des monumens funèbres en forme de stèle, on trouve parmi les sculptures grecques assez de bas-reliefs votifs, qui représentent le repas funèbre (Nekrodeipnon), ou bien l'état futur d'un défunt, ainsi qu'on aimait l'indiquer à côté de l'homme et de son cheval par un arbre entouré d'un serpent, allusion à la transformation des héros en serpent anciennement adoptée (1). Cependant cette espèce de sujets est assez rare à rencontrer sur les stèles et sur les vases sculptés; toutefois on y trouve l'image de jeunes gens palestrites indiqués comme

(1) Visconti, Mus. Pio-Clem. V, 19. Ann. dell'Inst. I, p. 139,

tels par le strigile et d'autres attributs athlétiques (1), ainsi que par un garçon qui les suit avec le flacon d'huile; il ne manque pas même quelques exemples d'hommes représentés assis, comme ordinairement les femmes sur les monumens du même genre. Parmi les exemples toujours rares en cette dernière espèce, il est encore plus rare de trouver des vieillards; il y en a un parmi les sculptures recueillies dans le temple de Thésée. On y voit un vieillard assis, qui offre la main à un jeune homme debout; de chaque côté il y a une femme voilée, l'une d'elles a la tête appuyée sur son bras.

Je viens de répéter ici, d'une manière plus étendue et plus exacte, les remarques que j'avais déjà autrefois (2) faites sur les belles et simples représentations de cette classe de monumens grecs; je m'en vais réunir à présent la notice de quelques monumens qui offrent un intérêt particulier parmi les objets rassemblés dans les dépôts d'Athènes et d'Égine. Quelques uns sont remarquables par leurs formes et leurs dimensions. La plus grande stèle que je connaisse se trouve placée au temple de Thésée; elle est haute à peu près de quatorze palmes romains, et large à peu près de la moitié. Le grand espace de son champ principal est orné de la seule figure d'une femme gracieusement drapée; isolée, comme on le rencontre sur d'autres monumens beaux et complets en ce genre, elle tire son péplos sur l'épaule droite, et son bras gauche se repose sur une stèle. L'inscription l'appelle Mélite (3). Une autre stèle presque aussi grande, qui se trouve dans le même endroit, représente une femme assise, qui reçoit une cassette des mains d'une autre femme, qui est debout devant elle. Un garçon nu, dont la partie inférieure est couverte par la femme assise, est à côté d'elle; il tient un oiseau. Une troisième stèle, aussi de grandeur considérable, et qui s'y trouve

(1) Stackelberg l. c. Taf. III.

(2) Annali dell' Instituto I, p. 136 segg.

(3) Μελιτη Σαοδοκρατος (sic) γυνη Φλυεως,

également, est couronnée au lieu d'un fronton par une belle architrave composée de palmettes; on observe sur son champ le groupe commun d'une femme assise avec une femme debout, l'une et l'autre gracieusement tirant en haut sa draperie, comme on le remarque, avec peu de variété dans les mouvemens, en beaucoup de bas-reliefs de ce genre.

Je continue à détacher du grand nombre de pareils monumens conservés en Grèce, quelques uns qui méritent une attention particulière. Le sujet d'une femme assise, le plus fréquent qu'on puisse rencontrer, se voit d'une élégance extraordinaire sur une stèle, haute à peu près neuf palmes romains, qui existe au temple de Thésée. Le sens qu'on est autorisé à attacher le plus souvent à l'entourage de telles figures, savoir qu'on y ait figuré le dernier congé d'une défunte et les sacrifices funèbres qu'on lui vouait sur son tombeau, ne peut guère s'appliquer à ce beau monument, représentant, au lieu de ces souvenirs tristes, un événement heureux de sa vie. On y voit deux femmes occupées à faire la toilette d'une troisième; celle-ci, vêtue du chiton et du péplos qui la voile, a le bras gauche retiré vers soi et le bras droit étendu vers une de ses compagnes, qui lui arrange la chaussure. Cette dernière, qui se trouve presque à genoux devant celle qui est assise, est couverte d'un bonnet; l'autre se distingue par une cassette qu'elle tient dans ses mains. Il serait plus facile que juste de reconnaître dans ce sujet la toilette d'Hélène, explication qui aurait bien lieu, si le même groupe décorait un monument d'un autre genre, soit vase peint, soit miroir étrusque. Dans le bas-relief d'une stèle au contraire le même sujet ne pourra guère être détaché du grand nombre des groupes semblables d'une femme assise accompagnée d'une autre; ce n'est que la même classe de personnages, dont les noms ordinairement se trouvent inscrits. Il est curieux cependant de voir répété ce groupe fréquent avec les accessoires d'une scène de toilette; circonstance qu'on pouvait interpréter en faveur de ceux qui ont supposé des scènes de noces, même dans les plus incontestables adieux funèbres de cette

classe de bas-reliefs (1), mais qui en effet nous fait seulement connaître que la défunte devait être représentée dans le plus heureux moment de sa vie, avec les attentions amicales qu'on lui avait témoignées le jour de ses noces. Un tel arrangement, motivé par la manière de penser des anciens, ne doit pas nous surprendre; la même maxime de figurer sur les monumens funèbres les momens les plus honorables de la vie des individus défunts, ordonna aussi de retracer sur les sarcophages romains la vie militaire, et le mariage des époux.

Il n'est pas rare de trouver représenté un enfant à côté de la femme assise dans ces scènes de famille; sans changer leur signification individuelle, il est assez naturel qu'on en voit même plusieurs de différents âges. Sur un vase sculpté, conservé au temple de Thésée, on voit devant la femme assise un garçon voilé, de l'âge de dix à douze ans; un petit enfant s'attache à lui, étant à genoux, les bras élevés. Quelquefois la femme debout présente à la femme assise un petit enfant enmaillotté; un tel groupe se trouve sur une stèle déjà renommée pour la particularité curieuse d'avoir une inscription punique à côté de la grecque (2). Ces inscriptions indiquent, comme à l'ordinaire, les noms des individus célébrés par le monument érigé avec leurs représentations en bas-relief: analogie d'après laquelle on n'hésitera pas à reconnaître pour scènes de famille, même ces compositions très

(1) Un tel malentendu s'est glissé dans l'estimable musée de sculpture de M. le Comte de Clarac. Bon nombre de semblables adieux funèbres, où deux époux se tendent les mains, s'y trouvent réunis sous le titre de cérémonies nuptiales (l. c. pl. CLII-CLIV). Néanmoins des bas-reliefs tout analogues, où l'on voit un enfant qui assiste à ces scènes de noces, se trouvent et dans le même ouvrage (« Homme, femme et enfant » l. c. pl. CLI bis, 797) et ailleurs (Maffei, Mus. Veron. XLVII, 4).

(2) Jahn's Archiv für Philologie Th. II, Heft. 3. Un semblable monument bilingue était déjà publié par Dodwell I, p. 411.

semblables, auxquelles jusqu'ici on a cru pouvoir prêter un sens mystique (1).

Parmi les représentations des éphèbes une petite stèle conservée au musée d'Égine, paraît nous montrer facilement un sujet mystique. On y voit un jeune homme nu, assis sur un rocher, son bras gauche appuyé trahit sa tristesse; un garçon également nu, qui a les deux bras posés autour du corps, est debout devant lui. Cependant l'inscription donnée à ce bas-relief indique le tombeau d'un personnage romain (2), et quand même cette circonstance n'exclurait pas tout à fait la présence d'un sujet mystique, elle est toutefois trop significative, surtout en considérant l'usage généralement observé sur les stèles, pour que nous soyons obligés de rapporter ce bas-relief, ainsi que quelques autres qui lui sont tout analogues (3), au nombre des représentations individuelles. Le défunt, devenu héros par sa mort, est par cette raison représenté nu; il est placé sur un rocher pour indiquer le séjour des bienheureux, où on le suppose transféré.

La rareté d'accessoires propres à caractériser un groupe d'expression générale comme représentation d'un fait mystique ou historique, est un argument de plus en faveur de l'opinion que nous venons d'établir sur le sens tout individuel de compositions semblables. Je manquerai d'autant moins de citer quelques uns de ces accessoires; il n'y en a aucun qui nous oblige de changer l'opinion que nous venons d'énoncer. Quelquesuns de ces accessoires se rapportent à des cérémonies religieuses; je prête ce sens à une petite stèle du musée d'Égine, représentant une femme voilée assise sur un autel. Peut-être aussi la figure du jeune homme vêtu jusqu'aux genoux, qui est accroupi comme des figures que j'ai cru devoir interpréter pour Jacchus ou Tagès (4), doit-elle

(1) Annali dell' Instituto II, p. 154 suivv. tav. d'agg. G. « Nais-
sance d'Hélène ».

(2) Λευκίε Αμφιδίε - Δαμα χρηστε και - αλυπε χαιρε.

(3) Maffei, Mus. Veron. LI, 12.

(4) Prodrumus myth. K. p. 79, not. 69.

être considérée comme relative à une fonction religieuse accomplie par le défunt. Plus souvent il y a des attributs, qui se rapportent à la symbolique funèbre des anciens; c'est bien le cas, quand on voit le volume du sort dans les mains d'une femme assise (1), ou quand on remarque dans les mains d'un jeune homme l'oiseau consacré au culte d'Aphrodite Phéréphatla (2), ou bien quand une jeune fille offre une grappe de raisins à un chien (3), groupe qui se peut expliquer aussi comme celui d'un simple jeu, mais qui se rapproche assez des représentations des Génies bacchiques pour lui accorder également des rapports funéraires. La porte de l'enfer figurée sur une petite stèle, la Sirène jouant de la lyre, qu'on voit sur l'embouchure d'un vase sculpté (4), peut-être aussi le Sphinx couché devant une femme assise, sont pareillement des attributs funèbres; les monumens où se trouvent ces symboles, existant tous les trois au musée d'Égine. Mais je dois citer surtout deux bas-reliefs, conservés dans le même musée, où des accessoires funéraires bien incontestables se trouvent

(1) Vase fragmenté au magasin de l'Acropole. Il y a une figure voilée à côté. Un jeune homme tenant une colombe se trouve aussi sur une stèle publiée par Stackelberg l. c. pl. III.

(2) Stèle du musée d'Égine.

(3) J'excepte en qualité de monumens bien rares la stèle étrusque de la collection Peruzzi, publiée par Inghirami (Monumenti etruschi ser. VI, tav. C), et la belle stèle du musée de Naples, attestée comme italique par son inscription osque, où l'on voit représenté, selon l'explication de M. Raoul-Rochette, Ulysse avec le chien Argus. Je regrette cependant de ne pouvoir partager cet avis, ne pouvant y reconnaître, d'après les raisons que je viens d'exposer, que la représentation d'un défunt; je n'y vois pas non plus une grenate mystique, mais un flacon d'huile, dans la main de l'homme appuyé sur son bâton et accompagné de son chien. Je partage l'opinion de M. Müller, même après avoir lu ce que M. Welcker a remarqué en faveur de celle de M. Raoul-Rochette, dans le *Rheinisches Museum* III, p. 611 suivv.

(4) On trouve la même représentation de ces Muses funèbres sur le fronton d'une belle stèle du Cabinet Pourtalès pl. XXIV.

réunis dans une seule composition. L'un de ces bas-reliefs, appartenant à une stèle de moyenne grandeur, représente un jeune homme nu, dont la position nous rappelle la personification romaine de la mort; le bras droit de ce personnage repose sur son épaule, tandis que son bras gauche est incliné vers le corps. A gauche de ce Génie funèbre on remarque un hermès, à côté duquel on voit un vase cinéraire de la forme de la hydrie. A droite on observe un garçon, dans lequel on ne saurait méconnaître la représentation appliquée dans les monumens romains au Génie du défunt, quoiqu'il manque d'ailes; ses jambes sont croisées, son bras droit, qui est incliné, tenait un flambeau dont il y a quelque reste, son bras gauche repose sur l'épaule. Il paraît donc, que ce monument curieux, dont la partie supérieure et inférieure sont restées vides pour recevoir une inscription, nous montre le Génie exécuteur de la mort ensemble avec le Génie du défunt; ainsi qu'on l'a déjà observé sur plus d'une sculpture du Vatican (1). L'autre monument, dont j'allais faire mention, a un caractère plus purement grec. C'est une assez grande planche de marbre, à peu près de quatre palmes romains en carré, mais mutilé; elle est couronnée en haut d'une belle corniche de palmette. On y voit un jeune homme, dont la partie inférieure du corps est couverte d'un vêtement; il tient un oiseau dans sa main gauche penchée; sa main droite se porte vers une édicule placée à côté. Plus au devant on remarque une stèle, sur laquelle pose la figure mutilée d'un lion ou d'un sphinx; par dessous on voit un garçon nu et accroupi à l'instar des enfans mystiques dont nous parlions tout à l'heure.

Il n'est pas du tout surprenant de trouver parmi d'autres attributs funéraires l'image du monument même, qui fut érigé en l'honneur du défunt. C'est ainsi qu'on s'explique aisément la stèle, l'édicule et le vase cinéraire que nous venons

(1) Visconti, Mus. Pio-Clem. VII, 13. Beschreibung von Rom II, p. 4 suivv.

de citer ; quant au vase, il sert même d'ornement unique à une petite stèle conservée au magasin de l'Acropole. Mais je dois dire encore quelques mots sur la forme de tels *vases*, forme qu'on avait donnée quelquefois aux monumens sculptés des tombeaux attiques, pour y appliquer des bas-reliefs tout analogues, dans leur style et le choix de leurs sujets, aux bas-reliefs de stèles. Ces vases se trouvent ordinairement de la forme d'un grand lékythos, c'est-à-dire, d'un flacon svelte, muni d'une anse, et quelquefois de deux ; ils sont pour la plupart sculptés en ronde bosse, quelquefois cependant ils se trouvent aussi en bas-relief sur un carreau de marbre, qui est ordinairement mutilé, mais qui devait avoir la forme d'une stèle. Les formes des anses sont communément riches en ornemens, dans le genre des vases ansés de bronze ; quelquefois même l'embouchure est ornée, comme dans le beau fragment du musée d'Égine, où cette partie du vase montre le bas-relief d'une Sirène jouant de la lyre. Le nombre de tels vases sculptés qu'on connaît jusqu'ici, est assez considérable (1) ; il s'en trouve dans les dépôts publics d'Athènes et d'Égine, dans la possession de M. Gropius à Athènes, dans les musées de Paris et de Berlin, et il y en a même qui sont encore dispersés dans les champs de l'Attique. Cette dernière circonstance paraît avoir donné lieu à la dénomination de vases marathoniens qu'on a quelquefois donnée à ces vases (2). Il est bien possible que quelques uns de ceux, qui se trouvent dans les musées étrangers viennent des environs de Marathon ; cependant aucune fouille faite de nos jours dans cette localité a pu garantir l'opinion qu'on y en trouve plus que dans les autres contrées de l'Attique.

Nous avons déjà cité quelquesuns des plus remarquables *bas-reliefs votifs* funéraires, qui se trouvent actuellement

(1) Stuart l. c. VI, 27, 3 n. 1. Clarac, Musée de sculpture pl. 152. Stackelberg l. c. Taf. 3.

(2) Clarac l. c. Gerhard, Berlins antike Bildwerke I, n. 385-368, p. 131 suiv. 391.

dans les dépôts de monumens sculptés en Grèce. En général cette troisième espèce de sculptures funéraires ne s'y trouve pas en grand nombre. Il paraît bien que son usage était plus limité en Attique ; peut-être on s'en servait plutôt dans ces provinces de colonisation grecque, où les stèles et surtout les vases sculptés se rencontrent plus rarement. Il ne nous reste donc que quelques réflexions générales à faire sur le mérite et l'époque de toutes ces sculptures funéraires et surtout des stèles. Les compositions qu'on y trouve, montrent une telle pureté d'invention, une si noble simplicité d'arrangement, et assez souvent une si bonne exécution de travail qu'on est aisément induit à leur attribuer une haute valeur et une époque assez élevée dans l'histoire des arts en Grèce. Cependant on a eu souvent occasion de se convaincre dans les recherches de ce genre, combien il est hasardeux de déterminer les époques de l'art d'après la pureté des compositions, et même d'après un certain mérite de l'exécution. Ce n'était que très tard, que la noble simplicité de l'aggruppement et même l'adresse technique de la sculpture avait considérablement perdu en Grèce ; les stèles sculptées nous en offrent des preuves nouvelles. Peut-être il ne manquerait pas même de preuves épigraphiques pour attribuer bon nombre de ces monumens à l'époque des empereurs romains, tandis qu'au contraire il n'y en a peut-être aucun, auquel des motifs tirés des circonstances historiques ou du mérite éminent de l'art soient à même d'assigner l'époque de la perfection des arts en Attique. Je ne voudrais par cette remarque empêcher personne de se douter de la haute antiquité de l'usage des stèles sculptées ; cet usage n'est soumis à aucun doute, et peut-être des fouilles et des recherches ultérieures nous montreront-elles des monumens de ce genre, qui renferment même des preuves qu'ils appartiennent à l'époque de l'indépendance d'Athènes. Je parle seulement de l'étendue qu'on avait donnée à l'usage des stèles sculptées, et je suis fort disposé à croire qu'elle ne fut introduite qu'au temps où la décadence grecque se réunissait avec le luxe romain. Dans

la même époque, qui propageait à Rome l'usage des sarcophages sculptés en marbre, l'Attique, nouvellement embellie par plusieurs empereurs, et surtout par Adrien, paraît avoir substitué l'usage fréquent des stèles sculptées à la décoration d'un plus ancien usage, à celle des vases de terre cuite. Les monumens qui nous restent, favorisent eux-mêmes cette opinion, puisqu'ils montrent pour la plupart une bonne pratique sans avoir les qualités de l'exécution des siècles de la Grèce libre; de plus, l'usage des tombeaux grecs en Italie et en Sicile la rend également probable. Le nombre immense de monumens d'art grec, qui est sorti de ces tombeaux, n'a cependant fourni presque aucun exemple de stèles sculptées; circonstance qui, selon toute apparence, ne pourrait avoir lieu, si déjà les siècles de la Grèce libre eussent réellement réuni deux sortes de décorations funèbres si différentes entre elles, comme les bas-reliefs de marbre et les poteries de terre cuite.

L'opinion que je viens d'émettre, que le grand nombre de stèles sculptées appartient surtout au luxe augmenté dans l'époque des empereurs romains, reçoit un nouvel appui de l'usage des sarcophages. Plus l'avis de Visconti, qui attribuait aux Romains l'usage des sarcophages sculptés seulement depuis l'époque des Antonins, se trouve généralement adopté, faute de monumens d'une époque décidément antérieure, plus on doit être étonné de trouver l'usage de ces énormes cercueils en marbre, et de bas-reliefs qui les entourent, propagé par la Grèce même, où les modèles d'un goût pur devaient continuellement s'opposer à l'introduction de monumens d'une forme et d'une décoration moins recommandable. Aussi l'usage des stèles paraît-il avoir généralement empêché en Grèce celui des cippes, c'est-à-dire, de ces autels funèbres, qui abondent dans les fouilles romaines, et qui dans le fait ne me paraissent que des sculptures formées d'après le modèle de la stèle attique, en y ajoutant seulement plus d'épaisseur et un fronton plus élevé. Comme ces monumens ne se prêtaient à aucun autre service essentiel, qu'à celui des stèles, auxquelles

ils ressemblent, on s'en dispensait continuellement en Grèce ; mais on ne pouvait pas se passer également des caisses funéraires, employés probablement dans toutes les époques de la Grèce, quoique rarement, quand on enterrait les morts au lieu de les brûler, et dans ce cas on adoptait quelquefois l'usage exigé par le luxe romain, d'orner de bas-reliefs les grandes caisses funéraires de marbre qui conservaient le corps du défunt.

Les exemples de sarcophages à bas-reliefs, trouvés en Grèce, ne sont pas très rares. Le plus célèbre monument de cette classe est le beau sarcophage du musée de *Vienne*, représentant des combats d'Amazones (1). Le sarcophage décoré de sujets bachiques, transféré dernièrement de la *Crète* en Angleterre, et publié dans l'ouvrage de M. Pashley (2), est également vanté à cause de son excellent travail. Il faut cependant avouer que la composition de ses bas-reliefs porte un caractère tout-à-fait romain, tandis que les bas-reliefs du sarcophage de *Vienne* ont l'avantage de la pureté grecque dans l'arrangement de leur figures. On trouve même plus de cette simplicité qui caractérise les ouvrages grecs, dans la composition d'un troisième monument de ce genre ; savoir, dans un sarcophage bachique servant à une fontaine à *Mistra* en Laconie. La face principale de ce sarcophage, que j'ai jadis fait graver d'après un dessin du baron de Stackelberg (3), représente une danse bachique, et sur chaque extrémité l'image du dieu Pan sur une base ; il y a de semblables figures sur les faces latérales, et sur le revers on voit un candélabre entouré de deux griffons. J'ai observé un quatrième sarcophage d'une assez bonne sculpture romaine, à demi enfoncé dans le tombeau auquel il appartenait, à la distance d'un mille à peu près de *Delphes*, à main droite quand on vient de *Lébadée*. Il est malheureu-

(1) On prétend que ce monument d'excellent travail vient de la Laconie.

(2) Pashley, *Travels in Crete* II, p. 1-20.

(3) Ce dessin fait part des cahiers inédits de mes *Antike Bildwerke*.

sement très mutilé sur la face principale, représentant d'une manière singulière la chasse calydonienne; je me propose d'en donner ailleurs une description plus exacte. On se rappellera aussi le célèbre sarcophage de *Wiltonhouse* représentant les divinités éleusiniennes (1), et du tombeau dit d'Homère, trouvé à Andros et représentant Achille parmi les filles de Lycomède (2). Les dernières fouilles du *Pirée* ont augmenté ce petit nombre de sarcophages d'origine grecque, de trois autres monumens semblables; malgré la beauté du marbre et une dimension considérable, l'exécution de ces objets d'une découverte récente, n'est pas comparable aux monumens cités, ni au travail de la plupart des stèles produites par les fouilles des environs mêmes. Néanmoins la rareté des sarcophages grecs, et l'intérêt des sujets qui s'y trouvent représentés, les rendent intéressants; c'est pourquoi j'ose en donner quelque notice plus détaillée.

Le plus grand de ces sarcophages, long à peu près de 12 palmes romains et large à peu près de 4, est couvert d'un toit écaillé; ses grands côtés sont ornés d'enfants nus, qui soutiennent des couronnes de fruits. Sur le revers sont des aigles qui soutiennent des couronnes semblables. Au-dessus de ces couronnes on voit des têtes de lions; aux coins il y a des têtes de taureaux. Le second de ces monumens montre un chêne, autour duquel un serpent s'entortille; dans les branches de cet arbre, symbole funèbre assez connu, il y a un oiseau. De chaque côté on voit un Centaure, l'un combat un lion, et l'autre lance sa massue contre une panthère. Au-dessous un chien s'élançe contre l'un des Centaures. Les trois côtés sont vides.

Si ces deux sarcophages offrent peu d'intérêt par les sujets représentés, le troisième est d'autant plus remarquable

(1) Montfaucon, *Antiq. expliquée* I, 45, 1.

(2) Lechevalier, *Voyage de la Troade* vol. I, p. 179-211. Atlas pl. X. Fiorillo-Heyne, *Das vermeinte Grabmal Homers*. Göttingen 1794, 8.° J'ai passé sous silence le bas-relief cité comme sarcophage messénien par Müller (*Handbuch d. Archäol.* §. 253, 2), parceque il paraît avoir eu tout un autre usage (*Ann. de l'Inst.* I, p. 131 suiv.)

qu'il nous présente avec des variétés peu communes un sujet que l'on trouve souvent dans les sarcophages romains; c'est celui des *Génies bachiques*. Ce sarcophage est moins grand que les autres, n'ayant qu'à peu près huit palmes de longueur et quatre de largeur; il est surmonté d'une corniche à œufs. Au centre de sa face principale on observe un garçon, vêtu de la chlamyde et couronné de roses. Sa main gauche tient une grappe de raisins, de laquelle pend une feuille; deux de ses compagnons le soutiennent. Au côté gauche de cette figure on voit un cratère posé à terre; derrière ce vase il y a un autre garçon dansant, qui élève une couronne de fleurs dans sa main gauche. A droite au centre un garçon vêtu de la chlamyde joue de la flûte; on remarque en outre à chaque extrémité un garçon nu, dont les jambes croisées, le bras posé sur la tête, et l'autre bras qui tient une torche renversée, rappellent les Génies du repos éternel des sarcophages romains. Le côté droit du même sarcophage présente un garçon qui marche; sa tête est élevée en mouvement bachique; sa main gauche tient un canthare, un grand thyrses est posé sur son épaule. Le côté gauche présente une figure semblable, vêtue de la chlamyde et tenant une longue palme. Sur le revers de ce monument, on voit un grand cratère au milieu de deux lions gardiens; sur les deux extrémités il y a des troncs de chênes.

TERRES CUITES.

Après les sculptures en marbre, aucune autre classe de monumens figurés nous paraît d'une telle importance, tant sous le rapport du nombre que sous celui de l'art et des sujets représentés, que les monumens en terre cuite. Un hasard très heureux, celui d'avoir anciennement rassemblé une quantité de terres cuites méprisées dans un endroit négligé de l'Acropole, nous a fourni, grace aux dernières fouilles, un grand nombre de débris très-curieux de cette matière. Une grande partie d'antéfixes et de fragmens de corniches, ornés de dessins à couleur, d'un caractère fort archaïque,

provinrent de cette fouille; deux têtes de Méduse d'un très ancien style, qui font partie de ces débris architectoniques, s'y trouvaient joints à quelques objets en métal et à un grand nombre de petites figures en terre cuite. Le haut intérêt des monumens de cette dernière espèce a été surtout reconnu dès l'époque, où les nombreuses figures d'argile trouvées dans les fouilles antérieures d'Athènes et dans plusieurs fouilles du royaume de Naples, nous ont fait connaître beaucoup de représentations hiératiques d'anciennes divinités, dont on ne peut méconnaître le haut prix, et dont cependant aucune autre classe de monumens d'une matière plus noble nous avait conservé les types. Malheureusement les idoles dernièrement découvertes sont en grande partie mutilées, et on ne peut pas même dire qu'il y ait dans leur nombre beaucoup de représentations jusqu'à présent inconnues; toutefois on saura apprécier ces objets comme documens précieux du plus ancien style de l'art et du culte le plus solennel de l'Attique. Les petites statues de cette espèce, sorties des dernières fouilles d'Athènes, ne manquent pas de détails curieux. On remarque surtout en beaucoup de répétitions l'image d'une déesse assise, qu'on avait déjà trouvée comme une idole tutélaire assez fréquente des tombeaux attiques. Cette déesse, à laquelle j'ai attribué autrefois le nom ancien de *Gæa Olympica* (1) et dont j'ai mentionné plus haut le rapport intime avec Minerve, se trouve en beaucoup d'exemplaires coloriés; j'y observai comme digne de remarque l'emploi de la couleur céleste, constamment donné à l'ornement de sa tête, savoir au polos ou globe céleste. Il s'y trouve en outre quelques idoles de *Déméter Kurotrophos* (2), nourrissant son enfant mystique, d'autres de l'Aphrodite indiquée comme déesse funèbre par sa main tenant un fruit et posée sur sa poitrine (3), d'autres enfin de

(1) Prodrômus myth. K. p. 31, not. 74; p. 70. Cf. Stackelberg, Gräber d. H. Taf. VIII, LVII.

(2) Stackelberg l. c. Taf. LIX.

(3) Cf. Stackelberg l. c. Taf. LVII.

la Cybèle dépourvue du calathus, tenant un petit lion sur ses genoux. De plus, on trouve dans le dépôt de ces terres cuites sur l'Acropole des représentations individuelles, distinguées par la beauté de l'art et l'intérêt du sujet. Je cite à cet égard deux images d'une femme vêtue d'un long chiton et d'un manteau, qui est ouvert par devant et n'arrive que jusqu'aux genoux, conformément au costume actuel de plusieurs provinces grecques. Cette femme tient dans la main droite un oiseau et dans l'autre un fruit; elle est accompagnée d'une colonne de chaque côté. Son costume s'approche plus des représentations de la vie commune que de celles que nous connaissons de l'ancien culte, de sorte que nous aimons mieux y reconnaître une défunte, dévouée au culte de Vénus, qu'une image de cette déesse.

VASES PEINTS.

Les dépôts d'Athènes et surtout ceux d'Égine ne manquent pas non plus de vases peints. Les formes et les représentations de ces monumens sont en général analogues aux monumens jusqu'à présent connus de ce genre, dans un nombre et dans une grandeur très considérables, par les fouilles italiques; c'est ce qui s'applique également aux manières du dessin. Je me bornerai par conséquent à mentionner quelques uns, qui offrent des particularités remarquables.

Quant aux formes, un des plus grands et des plus curieux vases de ceux qu'on conserve à Égine, est une cœnochoë haute de plus de deux palmes romains. L'embouchure de ce vase est couverte en grande partie; elle s'ouvre par une tête de griffon. Le ventre du vase est décoré de raies colorées; au milieu il y a des peintures à l'égyptienne, représentant des animaux qui se déchirent les uns les autres. Outre ce vase les dépôts archéologiques de la Grèce possèdent plusieurs autres beaux et grands vases de la manière dite égyptienne. Ce sont surtout quelques amphores de forme baroque, qu'on vient de transporter à Athènes de l'île de Théra, les traits de leur champ vide consistent surtout en des méandres, de petites roues et

d'autres ornemens semblables de ce genre (1). Quant aux sujets représentés à figures noires, il faut d'abord distinguer la coupe trouvée à Ténée et publiée par M. Ross (2), offrant l'image d'Hercule qui délivre Déjanire des outrages du centaure Nessus ; on peut y ajouter une grande kélébé ou vase à colonnette du musée d'Égine, quoique le sujet qu'on y voit figuré, soit encore plus commun que l'autre. C'est Thésée tuant le Minotaure ; ce groupe est entouré de chaque côté de deux figures, l'une barbue et l'autre imberbe.

Parmi les peintures de vases du style perfectionné, on se plait d'abord à reconnaître des lékythos ou balsamares avec des représentations funèbres, telles qu'on paraît avoir figurées sur les vases de l'Attique plus qu'ailleurs. Parmi les objets de cette espèce, qui se trouvent au musée d'Égine, je distingue surtout un lékythos de la hauteur considérable d'un palme et demi ; malheureusement ce joli vase est privé de sa partie inférieure. On y voit une stèle décorée d'acanthus ; à main droite il y a un homme barbu, à main gauche en haut une petite figure ailée, représentant l'ombre. Sur un autre lékythos, un peu plus petit, on remarque un coq, symbole renommé de la palestres, placée sur une colonne et entouré de deux palestrites. Les figures palestriques de deux autres vases de la forme de l'œnochoë se rattachent au même ensemble de peintures céramographiques distinguées comme documens des jeux de la jeunesse grecque et de la noble simplicité des artistes athéniens. L'un de ces vases représente un jeune homme debout, jouant avec un chien ; pareillement sur l'autre on observe un jeune homme, qui joue avec un chevreuil.

Il est assez connu, d'après les découvertes antérieures, que les peintures de vases trouvés en Attique nous ont montré à peu près la même variété de sujets et de style, que les collections italiques des monumens de ce genre. Il n'y a pas

(1) Cf. Stackelberg l. c. Taf. IX.

(2) Hercule et Nessus, peinture d'un vase de Ténée. Athènes 1835, 8.^o

seulement la distribution usuelle des vases à l'égyptienne, à figures noires et à figures rouges; mais parmi ces dernières il y a aussi la variété de tous les dessins principaux des vases italiques. On rencontre surtout le style ordinaire des beaux vases de Nola, tant dans les amphores et les hydries (1), que sur les vases de moindre dimension (2). Une belle kélébé du musée d'Égine, haute à peu près de deux palmes romains, s'approche des dessins tracés spirituellement à traits larges sur les grands vases de la Sicile et de Nola. On y voit une danse bachique, composée de trois Silènes et d'un homme barbu, qui tient une torche. Ce dadophore est vêtu d'un long chiton sans manches, et par-dessus d'une robe plus courte qui est bordée; sur le revers il y a des figures drapées. Un vase de moindre dimension conservé au magasin de l'Acropole, nous rappelle au contraire le plus gracieux dessin de la Pouille. C'est un vase de la forme de l'aryballos; quoique mutilé, il nous a assez bien conservé le groupe d'un Amour volant vers une jeune fiancée. Le calathus à côté de cette femme se rapporte à sa chambre de toilette. Vis-à-vis d'elle, le fiancé, vêtu de la chlamyde, le pétase sur le dos, s'appuie sur son bâton, tendant la main droite vers la jeune fille. A toutes ces variétés des dessins rouges de l'époque perfectionnée de l'art céramographique on peut encore ajouter quelques exemples de ce dessin archaïque, que j'avais cru autrefois tyrrhénien (3); cette espèce de dessin s'est fait reconnaître pour grec aussi bien qu'italique par le curieux vase de M. Creuzer (4).

Vous serez surpris peut-être, Monsieur et cher collègue, qu'en Vous parlant d'une classe d'antiques d'un si haut intérêt et d'une si incontestable origine attique, telle que les vases peints, je Vous entretienne de quelques détails, qui ne mériteraient presque aucune considération au milieu des grandes découvertes italiques en ce genre. Il est bien vrai, que

(1) Dodwell, *Class. tour I*, p. 457. Stackelberg l. c. Taf. 18-22.

(2) Stackelberg l. c. Taf. XVII.

(3) *Rapporto volcente not.* 142.

(4) Creuzer, *Ein altathenisches Gefäss*. Lpz. und Darmst. 1832.

le peu de soin , qu'avant l'année 1832 on a pu donner à la conservation de cette classe de monumens bien transportables , a donné occasion à en enlever à la Grèce beaucoup de jolis objets : tels que ceux qui se trouvent publiés dans l'ouvrage de Stackelberg , et bien d'autres appartenant aux cabinets d'amateurs étrangers , dont on a fait mention dans les volumes de l'Institut archéologique (1). On n'oubliera pas non plus les objets semblables , recueillis par plusieurs amateurs qui se trouvent encore en Grèce ou dans les îles ioniques (2). Quatre grandes amphores de M. Gropius , représentant à figures noires des cérémonies funèbres , ont le mérite de monumens très singuliers ; plusieurs lékythos , représentant surtout des sujets funèbres et d'autres de la vie commune , dans le cabinet choisi de M. de Prokesch , surpassent tous les vases de cette forme par une grandeur considérable et par l'intérêt de leur exécution polychrome. Je me souviens également d'une autre espèce de dessins , que je crois particulièrement attiques , dessins dont il y a de beaux exemples dans les collections étrangères et dont peut-être aucun en Grèce n'est d'une exécution aussi distinguée ; ce sont les dessins faits à simples traits sur un fond blanc , en imitation de l'usage de l'enfance de l'art , quant à la simplicité de leur pratique , quoique les dessins mêmes montrent

(1) Bulletin de l'Inst. 1829, p. 118; 1830, p. 193 suivv. 1832, p. 169 suivv.

(2) Parmi les personnes , qui ont bien voulu me faire connaître les beaux et curieux objets de leurs cabinets durant mon dernier séjour à Corfu , je dois surtout mentionner S. E. Sir Howard Douglas commissaire suprême des îles ioniennes , qui possède le curieux bronze d'une Minerve en ronde bosse , jadis employé pour orner la proue d'un vaisseau ; M. St. Sauveur consul de France qui vient de recueillir de jolis vases peints et des bijoux antiques durant son séjour à Salonique , et M. le sénateur Gandady , amateur zélé qui s'occupe depuis long temps à rassembler les objets antiques fouillés dans le sol classique de sa patrie. Je dois regretter au contraire de n'être point arrivé à l'inspection oculaire des objets antiques réunis avec un zèle semblable par mon excellent ami le comte Candiano Roma à Zante.

toute l'élégance de la meilleure époque (1). Mais, tout en se rappelant la quantité considérable de semblables faits qui attestent et l'étendue et la perfection de la poterie attique, on conviendra cependant, que la totalité entière des vases nombreux, connus ou dans les originaux ou par les copies et les descriptions de ces vases qui forment le résultat principal des fouilles faites depuis presque trente ans dans beaucoup de tombeaux du sol attique, n'approche en aucune manière, ni quant au nombre ni quant à la grandeur, de l'importance des vases produits par les prodigieuses fouilles des différentes provinces de l'Italie. Les fouilles de l'Attique ont été assez considérables pour nous assurer qu'un tel fait n'est pas accidentel; il suffirait de se rappeler le petit nombre et la dimension insignifiante des vases sortis du sol de l'Attique, pour être convaincu, que les *vases devenus en Italie un article de luxe, funèbre avaient en Grèce une destination plus simple et probablement moins étendue*. Ce fait n'exclut point la supériorité du goût et de l'exécution, qu'on a quelquefois attribuée avec beaucoup de raison aux vases originaires de l'Attique; mais de l'autre côté il nous explique, pourquoi les fabriques italiques nous ont fait connaître beaucoup de grands vases, tandis que celles de l'Attique nous ont laissé peu de vases d'une grandeur considérable, en nous privant même de tout exemple de plusieurs espèces, qui par leurs formes et leurs dimensions ajoutent un prix particulier aux fouilles italiques.

L'examen soigneux, auquel Vous avez soumis Vous-même, Monsieur et cher collègue, dans la première époque des découvertes de Volci, la question des vases trouvés en Étrurie (2), me fait espérer que les expériences attiques,

(1) M. Kramer (Ueber den Styl und die Herkunft der bemalten griechischen Thongefässe. Berlin 1837, 8°, p. 106), m'accuse d'avoir méconnu le mérite des dessins de cette espèce; au moins je ne l'ignorais pas quand j'écrivais mon Rapport sur les vases de Volci (Rapp. volc. pag. 29, not. 159).

(2) Annali dell' Instituto VI, p. 40-86.

qui me semblent confirmer le fait que je viens d'avancer, ne Vous seront pas indifférentes. L'aperçu critique des mêmes découvertes et des mêmes recherches, que M. Kramer vient de Vous adresser (1), augmentera peut-être l'intérêt que Vous y prenez; de sorte qu'il ne sera pas inutile, je l'espère, de renouveler dans cette occasion mon avis sur la part que la Grèce et l'Italie ont prise à la fabrication des vases peints. Il y a deux principes surtout que je soutiens à cet égard: l'un, que *l'art des vases peints a eu son origine généralement en Grèce*; l'autre que *le développement de ce métier par les artistes grecs fut poussé à un plus haut degré hors de leur patrie que dans la Grèce même.*

Je prétends, et personne ne me contredira à cet égard, que les dépôts de vases actuellement existant en Grèce prouvent, plus qu'il ne faut, l'étendue du métier de peindre les vases qu'on exerçait autrefois dans toutes les parties de ce pays. Les résultats les plus brillants produits par les fouilles attiques dans les années 1809 à 1813 sont maintenant connus par l'ouvrage de Stackelberg; les notices de MM. Burgon (2), Gropius et autres témoins oculaires pourront les compléter. Les fouilles et les découvertes faites sur Égine en 1827 et 1828 ont donné lieu à une collection nombreuse de vases et enrichit contemporanément plusieurs amateurs étrangers (3). Corinthe et ses environs (4), Delphes (5), les îles de la mer Égée (6), l'Asie mineure (7), l'extrême nord de la Grèce (8) et de ses colo-

(1) Kramer l. c.

(2) M. Burgon conserve un journal très exacte des expériences archéologiques qu'il a faites à Athènes; il a bien voulu m'en faire part durant mon dernier séjour à Londres.

(3) Bullettino dell' Instituto 1829, p. 122 suivv.

(4) Dodwell, Classical tour II, p. 197.

(5) Ross, Morgenblatt 1835, p. 698.

(6) Bullet. dell' Instituto 1830, p. 194 suivv.

(7) Bull. l. c.

(8) Je me rapporte surtout aux jolies emplettes faites par

nies (1), ont ajouté des documens propres à démontrer que *l'art de peindre les vases d'argile a été jadis généralement exercé en Grèce*. Nous nous flattons que cette vérité dorénavant ne sera plus sujette à des doutes, même de la part de l'illustre auteur du Muséum étrusque. Mais voici l'autre principe auquel je tiens presque avec la même assurance et que je vois néanmoins de jour en jour en but à de nouvelles attaques : c'est que, bien convaincu, comme je suis, de l'origine grecque de l'art céramographique, *je ne saurais cependant me persuader, que les milliers de vases trouvés en Étrurie y soient introduits de l'Attique*. Cette opinion, que j'avais jadis émise, malgré les particularités incontestables d'art, de représentation et d'orthographe conformes à celle des objets originaires d'Athènes, n'était pas seulement motivée par l'immense nombre d'objets italiques de ce genre, mais surtout par l'existence de beaucoup de particularités des formes et du style, qu'on n'avait jamais rencontrées parmi les vases trouvés en Grèce. Je citerai seulement deux faits, qui viennent beaucoup à l'appui de mon opinion : d'abord, que le nombre d'environ douze mille vases fouillés depuis 1828 en Étrurie mérite quelque considération vis-à-vis des deux mille qui peut-être sont fouillés en Attique durant les trente dernières années ; secondement, qu'en Grèce il n'y a aucune trace ni des grandes hydries de Volci, ni du style indiqué par une expression provisoire comme le style tyrrhénien affecté.

On dit quelquefois qu'il est impossible de calculer le nombre des vases peints autrefois employés en Attique d'après le nombre de ceux qu'on y trouve dans les fouilles. Les tom-

M. St. Sauveur, consul de France à Salonique. J'y trouve entre autres un petit lagynos de poterie très fine, représentant en bas-relief la tête d'un dieu Sommeil barbu et ailé.

(1) Les fouilles du Chersonèse taurique ont également produit des vases peints à l'usage grec. M. Dubois de Montpérenx, qui se propose de publier les résultats de ses voyages, m'en a fait connaître des dessins remarquables.

beaux surtout, dit-on, seule source des vases peints que nous possédions, ont été fouillés beaucoup plus en Étrurie qu'en Grèce; de plus, en Grèce ils sont généralement plus pauvres, à mesure de leur construction étroite. Il me semble au contraire, que le nombre des tombeaux exploités dans les environs d'Athènes, par MM. Burgon, Dodwell, Fauvel, Gropius et d'autres, est assez grand pour bien connaître la nature des monumens qu'on aimait dans les tombeaux grecs; aussi les autres monumens en terre et en métal, qu'on y a trouvés, sont-ils parfaitement analogues à ceux qu'on trouve dans les tombeaux étrusques. Les mêmes Athéniens, qui dans les sépulcres de leurs parens dédiaient des bijoux en or et des poteries d'une argile et d'une peinture très fine, n'auraient pas manqué d'y déposer, s'il y en aient eu, des vases des espèces plus nobles et plus grandes; quant à l'espace, ils étaient même maîtres de les y laisser en pièces, d'après l'usage connu observé à Athènes comme à Nola et à Volci (1), de détruire à l'occasion des funérailles les coupes les plus précieuses. Mais il paraît bien que les Athéniens ne partageaient pas avec les Étrusques la prédilection pour les vases peints d'une dimension considérable. J'en resterai convaincu au moins jusqu'au moment où l'on me montrera quelque petit fragment trouvé en Attique d'une grande hydrie ou amphore, comme on les trouve si souvent en Étrurie de la hauteur d'un à deux pieds, tandis que les plus grands vases analogues, trouvés en Grèce, n'en surmontent guère la moitié.

BRONZES ET SCARABÉES.

Bien loin d'affaiblir, par une telle observation, la gloire de l'art grec, je me vois forcé plutôt d'admirer la faculté extraordinaire de cet esprit qui savait multiplier les produc-

(1) M. Burgon m'a assuré avoir trouvé dans ses fouilles attiques des fragmens de vases brûlés, comme on en connaît d'après beaucoup d'exemples de Nola (Bull. de l' Inst. 1829, p. 19), et comme on m'en a vendu qui furent trouvés à Volci.

tions originaires de la Grèce bien au-delà des limites de sa patrie. Je m'étonne qu'un fait tellement analogue à l'esprit politique et littéraire des anciens Grecs ait paru si étrange à plusieurs savans, qui ont fait une étude particulière de l'histoire de l'art. Pourtant dans les recherches de ce genre la fabrication italique des vases peints offre des analogies frappantes avec d'autres métiers sortis de la Grèce et propagées dans l'Étrurie dans une étendue beaucoup plus grande. Je pense aux *bronzes* et aux *pierres gravées*; ces classes de monumens, qui donnaient jusqu'ici une préférence particulière aux découvertes étrusques, se retrouvent également en Attique, à l'instar des vases, quoique en peu de traces et d'exemples. Quant aux bronzes, tout le monde sait que la Grèce n'en manquait pas. Le nord de la Grèce en a fourni des monumens distingués (1), et les fouilles de l'Attique n'en sont pas dépourvues; mais en fait de petites statues et de meubles, bon nombre de faits et d'expériences démontrent que l'Étrurie en était plus riche. Parmi les *objets en bronze* conservés dans le dépôt de l'Acropole on remarque la figure d'un Centaure, armé d'une massue et distingué par les pieds humains au devant; cette particularité n'est plus rare, depuis les dernières fouilles de l'Étrurie (2), et le style grossier de la petite statue ressemble à beaucoup d'ouvrages étrusques. Bien que quelques autres figures du même métal soient d'un style plus avancé, les dessins de la même perfection se trouvent cependant aussi en Étrurie; et quoiqu'il en soit, leur petit nombre ne pourrait jamais réfuter le fait garanti d'ailleurs: que l'art de travailler en bronze a été exercé, quant aux ouvrages statuaire de moindre grandeur, plus en Étrurie que dans le pays même, qui en avait donné les modèles. Les

(1) La célèbre collection de Payne Knight, actuellement appartenant au Musée britannique, est formée surtout de monumens découverts en Épire, ainsi que le curieux bronze de Sir Howard Douglas que je viens de citer (pag. 37, not. 2).

(2) Il y a même des exemples de plus ancienne date: Gori, Mus. etr. I, 65, 3. Panofka, Mus. Bartold. p. 25, n. 52.

fouilles étrusques nous en ont fourni des documens par une énorme quantité de petites statues, et les anciens auteurs nous ont appris la même chose, en nous conservant l'expression antique, qui dénotait dans cette espèce de petits bronzes la main tyrrhénienne (1). On se trouve à peu près dans le même cas pour les trépieds, candélabres et autres meubles de bronze, pour lesquels les anciens Athéniens recherchaient même la main d'œuvre étrusque (2), et auxquels cependant personne ne voudra contester l'origine grecque, pour peu qu'on connaisse, par les fouilles jusqu'ici faites en Grèce, des restes de semblables monumens de fabrique grecque.

Mais il y a encore deux autres classes de monumens, qu'on devait regarder jusqu'à présent comme productions originales de l'art étrusque; je dois à mon dernier voyage les preuves qu'on ne doit pas non plus les détacher du grand lien, qui unit comme mère et fille l'art de la Grèce et de l'Étrurie. Ce n'est que par l'Étrurie qu'on a connu jusqu'ici les *miroirs* de métal munis de gravures. Or je viens d'observer à Athènes et à Égine des miroirs tout-à-fait semblables aux miroirs étrusques, quant à la forme, et quant aux ornemens mêmes qui se trouvent gravés au-dessus de leurs anses; quelques dessins de l'ouvrage de Stackelberg confirment cette observation (3). De plus, j'ai été averti par M. Gropius, témoin oculaire, dont l'expérience surpasse celle de tous les autres antiquaires actuels d'Athènes, que dans les fouilles des années passées on avait trouvé aussi des miroirs, dont le disque était également orné de quelques compositions gravées, comme nous le voyons ordinairement sur les miroirs étrusques, preuve frappante, que même ces miroirs, qui ont formé jusqu'à présent une espèce de monu-

(1) Tyrrhena sigilla : Horat. epist. II, 2, 180.

(2) Critias ap. Athen. I, 28B: Τυρσηνὴ δὲ κρατεῖ χρυσότυπος φιάλη, καὶ πᾶς χαλκὸς ὅτις κοσμεῖ δόμον ἔν τινι χρεῖα. Pherec. ib. XV, 700C: Τίς τῶν λυχναίων ἢ ἐργασία; Τυρρηνική. Ποικίλαι γὰρ ἦσαν αἱ παρὰ τοῖς Τυρρηνικοῖς ἐργασίαι.

(3) Stackelberg l. c. pl. LXXIV.

mens tout exclusivement étrusque, ont eu leur origine en Grèce. J'ose en dire autant relativement aux pierres gravées en forme de scarabée. Quoique cet usage des *scarabées* jusqu'à présent ait été seulement connu de la part de l'Étrurie, je possède un scarabée grec (d'après son inscription), qui fut porté à Rome de la Syrie (1); et, ce qui m'importe d'avantage, c'est qu'on conserve dans le dépôt national d'Athènes un très beau scarabée en agate, représentant Oreste et Electre (2). Ce scarabée fut trouvé dans une série de tombeaux attiques appartenant selon toute apparence à une ère avant-chrétienne (3).

CONCLUSION.

Je me flatte, Monsieur et cher collègue, que ces détails, quoique minutieux en eux-mêmes, ne Vous paraîtront pas tout-à-fait insignifiants; à Vous, qui êtes accoutumé d'envisager les moindres choses sous les grands rapports historiques, auxquels elles se rattachent. Si les notices et les réflexions, que je viens de Vous soumettre sur les poteries peintes trouvées en Grèce, se présentent dans le fait assez graves pour confirmer mon ancienne conviction de la fabrication italique des vases grecs trouvés en Étrurie, je serais bien aise surtout d'obtenir cette satisfaction de Votre part, et je l'espère d'autant plus (et de Vous-même et de tous les avocats de l'art grec), que la fabrication étrusque des statuettes et des meubles en bronze, quoique généralement exécutée d'après les

(1) C'est un scarabée en agate, représentant une hydrophore accroupie dans le plus parfait style archaïque; l'inscription grecque ΣΕΜΟΝΘΣ, qu'on lit à côté d'elle, paraît indiquer le nom de l'artiste. Ce monument précieux fut apporté de la Syrie par un amateur anglais avec plusieurs terres cuites palmyrènes, qui se trouvent chez M. Capranési, négociant de toute confiance, à Rome.

(2) Ce scarabée, que je connais d'une empreinte que M. Ross a bien voulu me communiquer, représente Oreste, à son côté, le vase cinéraire d'Agamemnon; Electre, également debout, lui tend la main.

(3) Ross, Kunstblatt 1836, n. 76.

normes grecques, n'a jamais été soumise, à ce que je sache, à des doutes de quelque poids. Si de l'autre côté la découverte de miroirs en bronze et de scarabées, gravés en Grèce aussi bien qu'en Étrurie, nous fournit des faits authentiques pour prouver, que le métier même des tels monumens d'art, qui jusqu'à présent paraissaient exclusivement étrusques, a laissé des traces dans ces pays d'ancienne population grecque, les partisans de l'originalité italique m'accorderont aussi, je l'espère, mon résultat principal, honorable tant à la Grèce qu'à l'Italie. Ce résultat, que désormais j'ose signaler plus comme un fait que comme une simple opinion, sert à nous apprendre, avec quelle admirable fécondité l'esprit des artistes grecs savait se développer sur le sol italique; de sorte que, si je ne me trompe, on peut assurer que l'art de tous les travaux en terre et en métal, de toutes ces espèces qu'on trouve en Étrurie dans un nombre si immense (bijouteries d'or, candélabres, trépieds, miroirs et statuettes en bronze, et surtout les vases peints), est bien sorti de la Grèce, mais qu'il a été plus favorisé et en conséquence plus exercé chez les opulentes populations de l'ancienne Italie. *La technique et les idées*, c'est ma conclusion, de tous ces monumens d'art dont je viens de parler, *doivent leur origine à la Grèce, mais la production multipliée* qu'on en faisait, tant à l'aide d'artistes grecs que d'ouvriers italiens, avec une indépendance remarquable du développement, *appartient sans contredit aux peuples italiens.*

J'allais d'abord Vous entretenir, Monsieur et cher collègue, des monumens figurés existant en Grèce; or je me suis expliqué d'avantage sur les petits objets que sur les grands, et je me vois même amené par ces bagatelles antiques à Vous parler nouvellement des problèmes, qui nous occupaient souvent à Rome. Mais les rapprochemens de l'ancienne Grèce et de l'Italie sont tels qu'on ne saurait éviter de parler de l'une, quand on commence à parler de l'autre; d'ailleurs les détails frappants que je viens de Vous citer, sont du nombre de ceux qui, malgré leur apparence insignifiante, ne le cèdent point

en importance à la plupart des monumens actuellement conservés dans les dépôts provisoires du musée national de la Grèce. D'après les circonstances généralement connues, le contenu de ces dépôts ne peut être ni nombreux ni choisi. Dans l'époque turque l'avidité des spéculateurs et la passion des amateurs ont fait tous leurs efforts pour enlever les plus précieux objets découverts en Grèce. Non seulement les sculptures du Parthénon, du temple de Minerve à Égine (1) et de celui d'Apollon à Bassæ ont disparu de la Grèce, mais aussi de tous les monumens de moindre grandeur deux ou trois cabinets de particuliers sont la seule possession, qui soit restée à la Grèce actuelle. Dans cet état de choses les mesures prises par la Régence grecque en 1834 (2) étaient assez justifiées. Le désir principal, qui avait alors lieu à cet égard, était celui d'éviter l'exportation des plus précieux monumens antiques et de supprimer les abus glissés dans le commerce d'antiquités; les conditions compliquées qu'on imposait aux entrepreneurs des fouilles, la réduction des profits, qu'ils tiraient de leurs découvertes, à la moitié de la valeur, enfin la surveillance pénible qui rendait aux amateurs ou impossible ou dégoûtant, et l'achat et l'exportation d'objets antiques, ont parfaitement rempli ce désir principal. Le respect de la loi a coopéré avec la crainte de sa sévérité au

(1) Après les remarques de Stackelberg (Apollotempel zu Bassä p. 106 suivv. Annal. de l'Inst. II, p. 314 suivv.) on ne continuera guère d'attribuer les célèbres ruines d'Égine au temple de Jupiter Panellénus. Quant à l'inscription mentionnée par M. Lenormant (Annal. de l'Inst. I, p. 342), elle existe toujours sur la même place, mais j'ai pu me convaincre comme témoin oculaire de la mauvaise plaisanterie, à laquelle elle doit son origine.

(2) Je parle de la loi concernant les collections de science et d'art de la Grèce, donnée à Nauplie le 10 (20) mai 1834 et réimprimée dans l'estimable ouvrage de M. Maurer (Das griechische Volk III, p. 283-302). Parmi les déterminations minutieuses, qui la composent, il se trouve une surtout qui est fort décourageante pour tous les entrepreneurs de fouilles, celle qui oblige les vendeurs d'objets antiques, de céder au gouvernement la moitié de leurs profits.

point qu'en peu d'années toutes les recherches et toutes les offres, qui faisaient auparavant l'affront et le tort à la Grèce de voir enlevés les plus beaux débris de ses propres terres, ont généralement disparu. La Grèce en conséquence ne perd plus rien de ses monumens antiques, mais, il est aussi vrai, elle ne trouve pas non plus son profit, faute de nouvelles découvertes et faute d'amateurs concourants. Les dépôts archéologiques de ce pays rendent un triste témoignage de cette vérité; remplis de monumens médiocres, et peu fournis d'objets d'un art supérieur, ils réveillent le désir, que les mesures officielles de 1834, justes et utiles d'un côté, mais qui de l'autre côté ont fait presque cesser les découvertes archéologiques de la Grèce, ne fussent plus nécessaires pour l'avenir.

Je ne saurais me dispenser de toucher encore par quelques mots ce nouveau désir, qui est de la plus haute importance tant pour la science que pour la gloire du nom grec, et qui est d'autant plus naturel que les circonstances actuelles ne sont plus les mêmes que celles qui accompagnaient la loi de 1834. Les sacrifices que le gouvernement grec a faits dans les dernières années pour les recherches archéologiques ont été bien considérables; cependant ils étaient limités aux fouilles de l'Acropole, qui, d'après la nature d'un terrain tellement recherché, ne pouvaient devenir très fructueuses, malgré leur haut intérêt topographique, pour la découverte des grands monumens des arts du dessin. Il faut bien souhaiter qu'on puisse donner une étendue plus grande aux fouilles, ce qui restera toujours extrêmement difficile à accomplir sans le secours de l'Europe; et ce secours est devenu impossible par les déterminations officielles de 1834. Plusieurs patriotes grecs s'opposeraient peut-être aux modifications officielles, qui pourraient amener une telle coopération des étrangers aux découvertes désirables du sol grec. Fiers de ce sol qu'ils occupent, ils préféreraient de voir retardées jusqu'aux siècles suivans les fouilles, dont d'autres personnes souhaitent l'entreprise rapprochée autant que possible dans toutes les parties de la Grèce. Ils préféreraient, dis-je, le retardement com-

plet de telles recherches au danger de voir nouvellement enlevés à la Grèce des monumens fouillés dans ses terres ; ils s'en consoleraient en songeant que les monumens tellement cachés se conservent à la postérité. Cependant une telle crainte de nouveaux enlèvemens doit être presque dissipée ; et chaque assignation à la postérité fait tort à la génération présente. Qu'on ne craigne pas de voir nouvellement dépouillée la Grèce de ses monumens durant une administration régulière et éclairée ; la loi de 1834 a eu toutes les suites désirables chez les spéculateurs et d'autant plus chez les vrais amateurs pour supprimer un tel abus. Il n'y a plus personne à Athènes , qui forme un cabinet d'antiques ; il n'y a personne qui en offre à vendre , si ce n'est pas quelque individu du bas peuple , qui se glisse dans les ténèbres pour vous offrir une médaille ; il n'y a ni négocians ni acquéreurs , mais aussi ni fouilles ni découvertes. Pour continuer un tel régime , le respect que les hommes honnêtes ont pour la loi , et l'affection que les amateurs portent au nom et au sol de la Grèce pourraient réunir leurs efforts , et si toutefois on craignait des abus nouveaux , voudrait on réellement persister à prétendre que les monumens précieux soient mieux placés sous terre que dans une position quelconque , pourvu qu'elle soit accessible aux Grecs vivants ?

Répondre à une telle question en s'opposant continuellement à l'étendue majeure des fouilles , serait priver la Grèce des meilleurs moyens , qu'elle possède pour éveiller dans sa génération actuelle le goût pour les originaux d'art de sa gloire passée. Privée des grands modèles de l'art dont les capitales de l'Europe se vantent , dépourvue même des plâtres de ses propres sculptures enlevées , la patrie de Phidias manque des moyens les plus naturels et les plus infailibles pour apprécier les chefs d'œuvre de ses ancêtres. C'est sous terre qu'il faut chercher ces moyens , c'est dans le sol de ce pays qui aux premier coup de pioches a fourni de notre mémoire les statues d'Égine et les bas-reliefs de Phigalie ; c'est dans ces contrées classiques dans l'histoire des arts , où la ville

et les environs d'Athènes, Delphes et Olympie, Mégalopolis et Messène et tant d'autres endroits conservent dans les entrailles de leurs terres les monumens propres à nous instruire sur les siècles passés et à former le goût de la génération actuelle. Pour y parvenir, les ressources de la Grèce avec la meilleure volonté de son gouvernement ne suffiront pas ; il faudrait augmenter ces moyens, en y réunissant des secours que l'Europe ne lui refuserait pas.

Heureusement, dans l'opinion générale des deux partis, tout est préparé pour se donner les mains à la réalisation d'un but si important, le but d'établir des recherches étendues et régulières dans les terres classiques, qui engagent le plus à faire des fouilles. En Grèce, on s'accorde généralement que, pour la gloire de ses vieux souvenirs, pour l'institution d'un musée national, et principalement pour former le goût de la génération actuelle pour les beaux arts, il faudra d'autres fouilles encore que celle de l'acropole d'Athènes, et d'autres collections que celles qu'on a préparées provisoirement à Athènes et à Égine. En Europe on doit être également convaincu, que les forces du gouvernement grec ne suffisent point pour augmenter les considérables efforts qui s'y font continuellement pour les fouilles ; que le désir des amateurs de se former quelque cabinet d'antiquités grecques doit céder, pour tout ce qui est éminent dans toute espèce d'objets d'art, à l'importance du musée national réclamé par les vœux généraux pour la Grèce ; enfin que non seulement la connaissance, mais le plaisir même des acquéreurs d'objets antiques sera suffisamment satisfait par l'achat de ces médailles et de ces autres monumens, qui comme doubles ou répétitions se détachent par eux-mêmes de l'élite des monumens d'un musée. De nouvelles décisions officielles, propres à ranimer les fouilles et l'intérêt pour leurs découvertes, rendront possible la conciliation de deux intérêts dirigés dès lors vers un seul but, celui d'exploiter de tous les côtés le sol classique de la Grèce et de ses monumens ensevelis. Plusieurs tentatives sont déjà faites pour y parvenir ; j'ai été

moi-même témoin, durant mon dernier séjour à Athènes, de l'approbation généralement donnée dans une occasion solennelle (1), à l'idée d'une souscription à établir tant de la part des étrangers que des Grecs pour faire des fouilles dans le sens conforme du Gouvernement grec et des connaisseurs étrangers. Un tel dessein a été prononcé même postérieurement et d'un autre côté; il ne peut pas manquer dans toute l'Europe d'une coopération très-animée chez tous ceux qui se reconnaissent redevables à la Grèce des meilleures instructions qu'ils possèdent.

Bien sûr que Vous partagerez, Monsieur et cher collègue, les vœux qui se rattachent à une telle réunion et à toutes ses conséquences importantes, je finis cette lettre par Vous en faire mention. On ne peut plus parler sur les détails archéologiques de la Grèce sans retourner à leur source, et je sais trop bien comme l'idée de chaque progrès dans notre science est bien accueillie de Votre part, pour passer sous silence, après Vous avoir parlé des monumens d'art existant en Grèce, les besoins et les moyens pour en chercher davantage. C'est donc à Vous que j'ai voulu adresser aussi ces dernières réflexions, à Vous, archéologue zélé, à Vous, secrétaire général d'un établissement qui est plus qu'aucun autre à même de réaliser par ses relations étendues les vœux pour la Grèce et pour ses monumens d'art, que je viens de Vous exposer. Berlin, novembre 1837.

(1) Témoins nos excellents collègues d'Athènes et les autres personnes honorables, avec lesquelles j'étais heureux de célébrer dans un emplacement de l'Académie platonique l'anniversaire de la fondation de Rome, et à la fois la fête d'une réunion destinée à servir de lieu et de centre aux recherches sur l'art de l'ancienne Grèce, soit à Rome, soit dans tout le reste de l'Europe civilisée. Je me rapporte surtout à M. de Prokesch-Osten, ministre d'Autriche, à M. Gropius et à M. Ross; ce sont eux surtout, qui réunissent un goût exquis, une expérience vaste et une connaissance profonde des monumens grecs avec tout le zèle désirable pour les progrès de la science dans la Grèce actuelle.



